

I. 2. b. 9

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ESPAGNE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JANVIER 1970

STATISTIQUES DE BASE DE L'ESPAGNE

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	504,7	Villes principales (recensement de 1968, en milliers d'habitants):	
Superficie agricole (milliers de km ²)	200	Madrid	2 851
		Barcelone	1 794
		Valence	499
		Séville	496

POPULATION

Population (recensement de 1968 milliers)	32 621	Main-d'œuvre (recensement de 1968) en milliers :	12 520
Densité au km ² (1968)	65	Agriculture	3 902
Accroissement naturel net (1968, milliers)	331	Industrie	3 474
Taux d'accroissement naturel net par 1 000 habitants (1968)	10,1	Construction	1 074
Emigration nette (moyenne 1965-67, milliers)	7	Services	4 070

PRODUCTION

Produit national brut en 1968 (milliards de pts)	1 764	Origine du produit intérieur brut au coût des facteurs en 1968 (en %)	
Produit national brut par habitant en 1968 (\$ des Etats-Unis)	773	Agriculture	16
Investissement fixe brut (1968) en % du PNB	21	Industrie et Construction	34
par tête (\$ des Etats-Unis)	161	Services	50

L'ETAT

Consommation publique en 1968 (en % du PNB)	10	Recettes fiscales de l'administration centrale en 1968 (en % du PNB)	11
Investissements publics (Administration centrale) en 1968 (en % des investissements totaux)	10	Dette publique interne (en % des recettes courantes de l'administration centrale, 1968)	96
Investissements publics y compris les entreprises publiques (en % des investissements totaux)	31		

NIVEAU DE VIE

Consommation finale d'électricité (kWh par habitant en 1968)	1 402	Nombre par 1 000 habitants (1968):	
Calories par personne et par jour (1968)	2 813	Récepteurs de télévision	117
Consommation de viande (kg par personne et par an, 1968-69)	37	Voitures	50
		Téléphones	113

COMMERCE EXTERIEUR

Exportations de biens et services en 1968 (milliards de \$)	3,4	Importations de biens et services en 1968 (milliards de \$)	4,1
Exportations de biens et services en % du PNB (moyenne 1967-68)	12	Importations de biens et services en % du PNB (moyenne 1967-68)	15
Exportations de biens en % des exportations totales (moyenne 1967-68)	47	Importations en % des importations de biens (moyenne 1967-68) :	
Exportations en % des exportations de biens (moyenne 1967-68):		Produits alimentaires	18
Produits alimentaires	40	Combustibles, matières premières et produits semi-finis	48
Matières premières et produits semi-finis	28	Biens d'équipement	27
Biens d'équipement	14	Produits manufacturés pour la consommation	7
Produits manufacturés pour la consommation	18		

MONNAIE

Unité monétaire : la peseta.		Unités monétaires par dollar des Etats-Unis	70
------------------------------	--	---	----

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ESPAGNE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960 à Paris, par les membres de l'Organisation Européenne de Coopération Économique, ainsi que par le Canada et les États-Unis. Aux termes de cette Convention, l'OCDE a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

La personnalité juridique que possédait l'Organisation Européenne de Coopération Économique se continue dans l'OCDE, dont la création a pris effet le 30 septembre 1961.

Les membres de l'OCDE sont : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

L'examen annuel de la situation de l'Espagne par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement de l'OCDE, a eu lieu le 25 novembre 1969

La présente étude a été mise à jour par la suite.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I L'évolution économique depuis la dévaluation de 1967	6
La dévaluation de 1967 et les mesures complémentaires	6
Evolution en 1968	8
Evolution en 1969	12
II La politique économique	26
Politique budgétaire	26
Politique monétaire	31
III Les perspectives et les problèmes de politique économique	36
Evolution récente et perspectives à court terme	36
Perspectives d'évolution de la balance des paiements	40
Problème de régulation de la demande	42
Politique budgétaire	43
Politique monétaire	45
Politique des prix et des revenus	46
IV Conclusions	47
ANNEXE I Expérience de l'Espagne dans le domaine de la politique budgétaire et vues des autorités espagnoles sur les recommandations du rapport sur la politique budgétaire	53
ANNEXE II Les recommandations du groupe d'experts sur l'emploi de la politique budgétaire	63

TABLEAUX

TEXTE :

1 Comptes nationaux	9
2 Produit intérieur brut par branche d'activité	10
3 Prix et salaires	18

4	Balance des paiements	21
5	Finances publiques	27, 28 et 29
6	Monnaie et crédit	32 et 33
7	Exportations de produits manufacturés de l'Espagne	41

ANNEXE STATISTIQUE :

A	Comptes Nationaux	75
B	Production agricole	76
C	Emploi et salaires	77 et 78
D	Recettes fiscales	79
E	Comptes du secteur public (Concepts des Comptes Nationaux)	80 et 81
F	Monnaie et Crédit	82 et 83
G	Commerce extérieur	84, 85 et 86
H	Réserves publiques de change	87

GRAPHIQUES

1	Evolution de la balance des paiements	7
2	Indicateurs de l'investissement fixe	13
3	Tendance de la production industrielle	17
4	Indice des prix	19
5	Commerce extérieur	22, 23 et 24
6	Production industrielle et importations de matières premières et des produits semi-finis	25
7	Enquêtes auprès des entreprises	39

INTRODUCTION

Après avoir marqué un ralentissement, la croissance économique a repris au printemps de 1968 et le rythme d'expansion s'est accéléré en 1969. Stimulées par l'accroissement rapide des échanges mondiaux et par la dévaluation de la peseta intervenue en novembre 1967, les exportations ont progressé très vite au cours des deux dernières années. La demande restant tempérée et le volume des importations n'augmentant que modérément, le déficit de la balance courante a diminué en 1968 ; combinée à d'importantes entrées de capitaux à long terme, cette amélioration a permis aux réserves officielles de se renforcer quelque peu, en dépit de sorties ininterrompues de capitaux à court terme. En 1969, toutefois, la demande intérieure a progressé rapidement et les ressources ont été soumises à des tensions croissantes. Certains signes indiquent que la hausse des prix, demeurée très modérée jusqu'au milieu de 1969, s'est accélérée quelque peu ces derniers mois et que le déficit courant est allé en s'aggravant, l'avance continue des exportations étant plus que compensée par un vigoureux accroissement des importations.

A l'exception d'un resserrement provisoire de la politique du crédit, les autorités n'ont jusqu'à présent annoncé aucune mesure de désinflation¹. La demande intérieure pourrait cependant progresser dans des proportions relativement fortes en 1970. Il y a, semble-t-il, un certain danger de voir s'accroître les pressions qui s'exercent sur les prix. Si la progression des exportations espagnoles se ralentit l'an prochain comme le laissent présager les perspectives d'évolution des échanges mondiaux, le déficit de la balance courante pourrait se creuser davantage. L'un des principaux objectifs de la politique économique devrait être, semble-t-il, de mettre un terme à la détérioration de la balance des opérations courantes et d'éviter une hausse excessive des prix, sans freiner outre mesure la progression des investissements productifs.

Dans sa Première Partie, la présente étude passe en revue l'évolution de l'économie espagnole au cours des deux années qui ont suivi la

¹ En ce qui concerne certaines mesures prises après la réunion du Comité de l'OCDE responsable de la présente étude, voir la note en page 50.

dévaluation. La Partie II décrit les politiques budgétaire et monétaire appliquées durant cette période. On trouvera dans la Partie III un exposé des perspectives pour 1970 et des problèmes de régulation de la demande qui se posent actuellement. Une dernière section dégage les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse. Une note brève, résumant l'expérience de la politique budgétaire en Espagne est jointe, en annexe, à la fin de l'étude.

I L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DEPUIS LA DÉVALUATION DE 1967

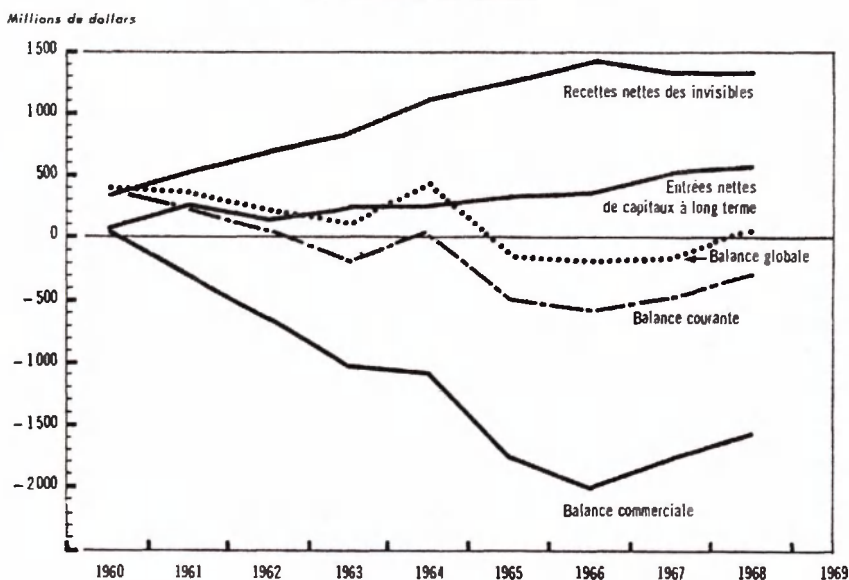
La dévaluation de 1967 et les mesures complémentaires

L'année 1967 a marqué la fin de la période d'expansion vigoureuse et continue qu'avait ouverte l'application du Plan de stabilisation de 1959. Au cours de cette période, la production a progressé en volume à un rythme moyen voisin de $7\frac{1}{2}$ % par an. A partir de 1962, l'expansion s'est accompagnée de fortes tensions inflationnistes et d'une détérioration de la balance extérieure : l'excédent d'environ 400 millions de dollars par lequel s'est soldée la balance courante en 1960 avait fait place en 1967 à un déficit de l'ordre de 450 millions de dollars et les réserves officielles avaient commencé à diminuer en 1965. Freinée par l'affaiblissement des exportations et des investissements fixes, dû lui-même à la baisse de dynamisme des échanges mondiaux, à la hausse rapide des coûts intérieurs et au resserrement de la politique du crédit, l'expansion s'était ralentie au deuxième semestre de 1966. A la fin de 1967, l'activité économique était probablement tombée au-dessous du niveau qu'elle atteignait un an auparavant et le chômage était en augmentation. Les prix n'en continuaient pas moins de monter rapidement, sous la poussée d'une hausse substantielle des coûts de main-d'œuvre, et bien qu'il fût inférieur à celui de 1966, le déficit de la balance courante demeurait considérable. L'Espagne enregistrait d'importantes entrées de capitaux à long terme et sa balance de base dégageait un léger excédent. Mais les réserves officielles continuaient à baisser, sous l'effet d'importantes sorties de capitaux à court terme. C'est dans cette conjoncture, caractérisée par un large sous-emploi des ressources productives, par un déficit considérable de la balance courante et par l'effritement des réserves officielles, que la peseta a été dévaluée de 14.3 % en novembre 1967, au moment de la dévaluation de la livre sterling et de certaines autres monnaies.

La dévaluation s'est accompagnée d'une série de mesures tendant à transférer aux exportations et à l'investissement fixe une partie des ressources absorbées jusque-là par la consommation privée et publique. La consommation privée devait être restreinte surtout par le blocage

Espagne

Graphique 1 Evolution de la balance des paiements
En millions de dollars



Source : Ministère du commerce.

imposé aux revenus des particuliers jusqu'à la fin de 1968, exception faite des augmentations de salaires accordées sous forme de primes de productivité ou au titre de l'ancienneté. Le blocage des prix a été institué, notamment pour les prix directement contrôlés par les pouvoirs publics. Afin d'atténuer les effets de la dévaluation sur les prix des importations essentielles, l'Administration a été autorisée à abaisser les droits de douane et les taxes d'importation grevant certaines catégories d'importations et à consacrer un maximum de 5.3 milliards de pesetas à subventionner les importations de denrées de première nécessité. Ces deux mesures ont réduit le produit des impôts indirects¹ d'un montant net équivalent à 0.7 % de la consommation privée. Afin de limiter la progression de la consommation publique, les traitements et pensions du secteur public ont été bloqués jusqu'à la fin de 1968. Pour encourager les investissements, le gouvernement a accordé aux entreprises divers avantages fiscaux, calculés en fonction des investissements productifs ; la mise en application de la décision portant majoration des cotisations de sécurité sociale a été ajournée jusqu'au milieu de 1968 et les facilités financières accordées pour l'acquisition de biens de production ont été

1 Produit net, c'est-à-dire impôts indirects moins subventions.

élargies. Enfin le taux appliqué par la Banque d'Espagne au réescompte des effets commerciaux a été porté de 4.0 % à 4.5 %, afin de réduire l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux.

L'évolution en 1968

De 1967 à 1968, le PNB a progressé d'environ 4½ % en volume, c'est-à-dire sensiblement moins que le potentiel productif, dont on a estimé l'accroissement à quelque 6 %. Ce sont les exportations qui ont constitué le principal moteur de l'expansion et il s'est produit une importante redistribution des ressources (représentant quelque 1½ % du PNB) au profit de la balance des paiements. Se chiffrant à 3 % environ à prix constants, la progression de la demande intérieure a été modeste, la consommation croissant un peu plus vite que les investissements fixes. L'expansion s'est fortement accélérée dans le courant de 1968 et le rythme d'accroissement du volume de la production dépassait probablement à la fin de l'année celui des capacités de production.

La demande d'investissements fixes, qui avait diminué en 1967, est restée languissante au cours des premiers mois de 1968 mais a vivement redémarré au second semestre. La reprise a surtout touché la construction résidentielle, stimulée par la décision, prise au début de 1967, de doubler le nombre de logements bénéficiant de subventions publiques ; au cours des deux années précédentes, le nombre des logements subventionnés achevés avait diminué de plus de 40 %¹. D'après les estimations provisoires, l'accroissement du volume de la construction résidentielle ressort à environ 6 % pour l'ensemble de l'année 1968, mais ce pourcentage est susceptible d'être révisé sensiblement en hausse à la lumière des statistiques relatives aux mises en chantier et aux logements achevés². Les investissements fixes des entreprises n'ont probablement

1 La construction résidentielle non subventionnée a cependant augmenté à un rythme soutenu et a représenté en 1968 environ 45 % du nombre total de logements achevés (contre 10 % quatre ans auparavant) ; la proportion en valeur est probablement beaucoup plus forte, étant donné que les normes imposées aux logements pouvant bénéficier de subventions de l'Etat sont moins élevées.

2 L'estimation des dépenses afférentes à la construction résidentielle est probablement l'un des points les plus faibles de la comptabilité nationale espagnole : elle est en effet basée principalement sur des statistiques établies dans le cadre de la réglementation administrative, qui ne permettent pas d'estimer correctement les variations du volume des travaux en cours pendant une année donnée. Calculé à partir de cette estimation, l'indice des prix dérivé du PNB ne se serait élevé que de 4 % en moyenne au cours de la période 1964-68, ce qui paraît bien faible étant donné que le coût horaire de la main-d'œuvre du bâtiment s'est accru en moyenne de 14 %, que les matériaux de construction ont augmenté d'environ 2 % et que la proportion des logements subventionnés a diminué au profit de la construction résidentielle non subventionnée.

Espagne

Tableau 1 Comptes nationaux

(a) Origine et utilisation des ressources

	Milliards de pesetas		Augmentations en %		Augmentations en volume	
	1967	1968*	1967	1968*	1967	1968*
1 Consommation privée	1 140.0	1 239.0	12.5	8.7	6.4	3.8
2 Consommation publique	166.9	180.8	25.2	8.3	6.7	3.9
3 Formation brute de capital fixe	346.9	369.4	3.6	6.5	1.7	3.1
4 Variations des stocks	33.6	23.9
5 Exportations de biens et services	181.4	234.9	3.5	29.4	1.5	22.4
6 Importations de biens et services	236.6	284.0	1.1	20.1	-2.2	7.4
7 Produit national brut aux prix du marché	1 632.2	1 764.0	10.5	8.1	4.2	4.4
<i>En pourcentage du PNB :</i>						
(a) Formation de capital fixe	21.3	20.9				
(b) Déficit des paiements extérieurs au titre des biens et services	3.4	2.8				

* Provisoires.

Source : Institut National de Statistique.

Tableau 1 Comptes nationaux

(b) Les augmentations de la demande et ses effets

Augmentations annuelles en milliards de pesetas

	1966	Part en %	1967	Part en %	1968*	Part en %
<i>Aux prix courants :</i>						
1 Consommation privée	125.9		127.1		99.1	
2 Consommation publique	21.1		33.6		13.9	
3 Consommation totale	147.0	74	160.7	106	113.0	90
4 Formation brute de capital fixe	40.1	} 26	12.0	} -6	22.5	} 10
5 Variations des stocks	11.3		-21.4		-9.7	
6 Demande intérieure	198.4	100	151.3	100	125.8	100
7 Solde extérieur sur biens et services	-8.1	4	3.5	-2	6.0	-5
8 PNB	190.3		154.8		131.8	
9 PNB en volume	94.5	48	53.5	35	58.1	46
10 Effet des augmentations de prix (8-9)	95.8	48	101.3	67	73.7	59

* Provisoires.

Source : Institut National de Statistique.

progressé que très faiblement en 1968 ; ils ont peut-être même poursuivi jusque vers le milieu de l'année l'évolution décroissante qu'ils accusaient depuis le début de 1966. Les indicateurs disponibles montrent qu'une reprise a dû s'amorcer au second semestre, grâce à la forte expansion de la demande, au redressement prononcé de la situation financière des entreprises et à l'assouplissement du crédit.

L'augmentation du volume des achats de biens et services du secteur public (y compris les organismes publics autonomes) a donné à la demande globale une impulsion supplémentaire, équivalant à environ 1 % du PNB. La progression de la consommation publique s'est ralentie mais les investissements fixes du secteur public, qui représentaient en 1967 près de 30 % de l'investissement fixe global, construction résidentielle exclue, ont constitué au second semestre l'élément le plus dynamique de la demande intérieure, son accroissement pour l'ensemble de l'année 1968 étant de l'ordre de 12 %, en volume.

On ne dispose pratiquement d'aucun renseignement sur les variations de stocks, mais il ne serait pas impossible que le stockage ait joué un rôle important dans les tendances récessionnistes qui ont prévalu au début de 1968 et dans la reprise qui s'est produite ensuite. L'enquête de conjoncture du Ministère de l'Industrie incline à penser que les excédents de stocks de produits finis ont pu baisser dans le courant de 1968, mais l'évolution des importations laisse supposer que les stocks de matières premières et de demi-produits ont dû s'accroître dès le début

Tableau 2 Produit intérieur brut par branche d'activité

	1968*		Augmentations en %			Augmentations des prix implicites, en %		
	Milliards de pesetas	Part en %	1966	1967	1968*	1966	1967	1968*
1 Agriculture, sylviculture et pêche	267.8	16.2	7.6	1.7	6.0	3.9	-0.6	3.8
2 Secteur secondaire	553.0	33.5	9.3	4.5	4.5	3.0	2.7	1.1
<i>dont :</i>								
— industries manufacturières	418.8	25.3	10.1	4.8	3.9	2.9	2.6	1.0
— construction	84.0	5.1	6.9	5.1	5.8	4.0	3.9	1.4
3 Services	821.7	50.3	6.7	5.6	4.7	9.8	9.8	5.1
4 PIB au coût des facteurs	1 642.6	100.0	7.9	4.5	4.8	6.1	5.6	3.5

* Provisaires.

Source : Institut National de Statistique.

de l'année. Il est probable, d'autre part, que les stocks agricoles ont augmenté, étant donné que les récoltes ont été excellentes.

La consommation privée, dont l'expansion en volume avait été en moyenne plus rapide que celle de la production au cours des trois années précédentes, a progressé plus lentement que le PNB en 1968. Cela s'explique en partie par le blocage des salaires imposé à la fin de 1967, encore que les gains horaires moyens (allocations familiales exclues) dans l'industrie et dans le secteur des services privés aient augmenté d'environ 9 % de 1967 à 1968, du fait notamment de leur niveau élevé atteint avant le blocage des salaires. En outre, l'effectif des salariés a quelque peu diminué et le nombre d'heures travaillées par salarié a légèrement fléchi. En dépit d'un accroissement de 10 % des revenus agricoles bruts, dû notamment à l'abondance des récoltes, les revenus des particuliers n'ont progressé dans l'ensemble que de 8,5 % environ de 1967 à 1968, taux de beaucoup inférieur au x 14,5 % enregistrés un an plus tôt. Avec la légère augmentation du taux d'épargne des particuliers (peut-être liée à la reprise de la construction résidentielle) et une hausse annuelle de 4,7 % des prix à la consommation, l'accroissement en volume de la consommation privée n'a pas atteint 4 % (contre 6,7 % en 1967). Si l'on en juge par l'évolution de l'emploi, par le nombre d'heures travaillées et par certains indicateurs de la dépense¹, les dépenses de consommation ont sans doute été pratiquement étales durant la majeure partie de 1968 mais ont dû reprendre leur ascension en automne, lorsque le taux des salaires minimaux a été relevé et que le blocage des salaires a été aboli.

Les prix ont été relativement stables en 1968, en dépit de l'effet de la dévaluation sur les prix à l'importation. L'indice des prix de gros n'a augmenté que de 1,8 % au cours de l'année et l'indice du coût de la vie de 2,8 % seulement, ce qui constitue la hausse la plus faible depuis 1961. La stabilisation peut être attribuée à différentes causes et notamment au relâchement de la pression de la demande et à l'augmentation plus modérée des coûts unitaires de main-d'œuvre. Sous l'effet du blocage imposé à la fin de 1967, la hausse des salaires s'est notablement ralentie dans le courant de 1968. Le contrôle des prix et l'allègement de la fiscalité indirecte, qui a représenté 0,4 % du PNB (réductions de droits de douane et majorations de subventions, voir ci-dessus page 7) ont aussi contribué à la stabilisation des prix.

1 Les statistiques des gains horaires ne fournissent guère, sous leur forme actuelle, d'indication suffisante sur l'évolution des revenus salariaux dans le courant de l'année car elles sont fortement affectées par les variations saisonnières. Cela est dû au fait que tous les salariés perçoivent, en juillet et en décembre, un supplément de rémunération équivalent au salaire de base hebdomadaire ou mensuel.

La position de la balance des paiements courants s'est considérablement améliorée en 1968, sous l'effet notamment de l'atténuation de la pression de la demande et de la dévaluation de la peseta. La diminution du déficit des opérations courantes, ramené de 456 millions de dollars en 1967 à 260 millions en 1968, est due en grande partie à l'amélioration de la balance commerciale. Les exportations de marchandises ont fortement progressé (17.4 %, en dollars), tandis que les importations (en dollars également) n'ont guère varié. Calculé en dollars, le montant net des recettes invisibles n'a pas été plus élevé qu'en 1967. Cela s'explique sans doute en grande partie par les conséquences de la dévaluation sur les recettes touristiques. Le nombre des touristes entrés en Espagne a augmenté de 7.4 % et le nombre total des nuitées d'hôtel de 11 %. Mais les prix des biens et des services que les touristes étrangers ont achetés en Espagne semblent n'avoir augmenté que modérément, en pesetas, et avoir par conséquent diminué sensiblement, en devises. Les entrées de capitaux à long terme se sont accrues, reflétant un afflux plus important de fonds au titre des opérations du secteur public, et l'excédent de la balance de base est passé de 80 millions de dollars en 1967 à 325 millions en 1968. Le montant net des avoirs officiels s'est toutefois accru beaucoup moins — de 70 millions de dollars environ, dont 46 millions au titre des réserves — en raison de l'important déficit qu'a fait apparaître le poste « erreurs et omissions » et dont la majeure partie reflète probablement un mouvement ininterrompu de sorties de capitaux à court terme.

L'évolution en 1969

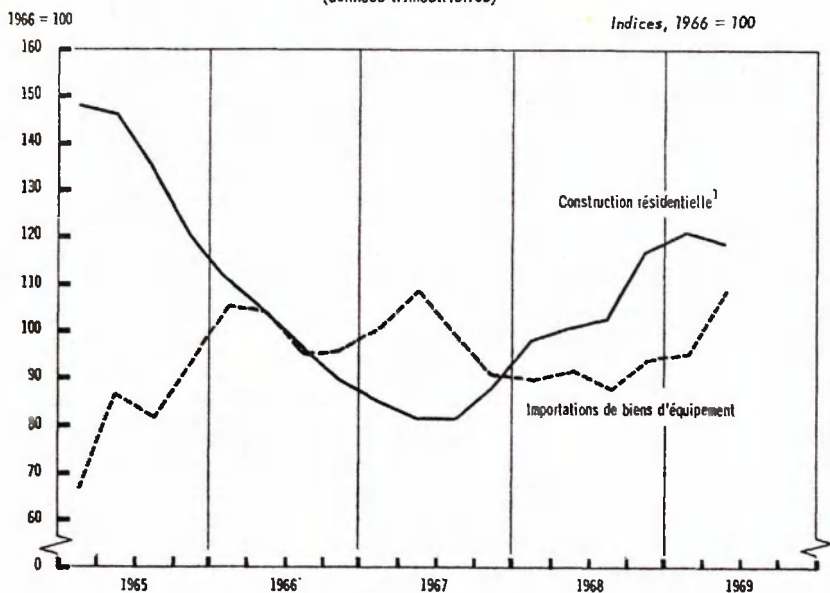
La reprise de l'activité économique qui s'était amorcée au milieu de 1968 s'est poursuivie à un rythme rapide en 1969. Malgré les incertitudes qui planent nécessairement sur les estimations que l'on peut actuellement avancer pour l'ensemble de l'année, les indicateurs dont on dispose inclinent à penser que le PNB évalué à prix constants se sera accru d'environ 8 % en 1969, par rapport à l'année précédente, les voies empruntées par l'expansion étant cependant légèrement différentes. La progression de la demande intérieure a été nettement plus rapide qu'auparavant et, bien que l'avance des exportations ait été forte, la balance courante accuse une détérioration qu'expliquent la reprise vigoureuse des importations ainsi qu'une certaine décélération des exportations au cours des derniers mois. Les pressions s'exerçant sur les ressources ont considérablement augmenté et certains signes indiquent que la hausse des prix s'accélère quelque peu.

Le renforcement de la demande intérieure a été particulièrement marqué dans le secteur des investissements. La forte progression de la construction résidentielle semble s'être poursuivie : au cours des trois

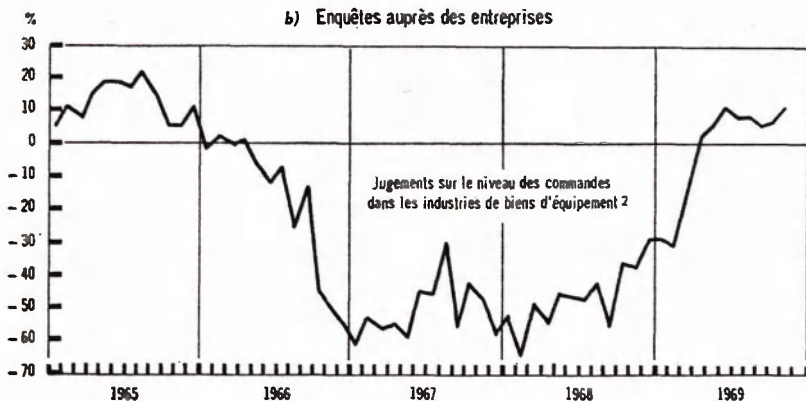
Espagne

Graphique 2 Indicateurs de l'investissement fixe

a) Construction résidentielle et importations de biens d'équipement
(données trimestrielles)



b) Enquêtes auprès des entreprises



1 Licences en vigueur (logements subventionnés).

2 Solde des réponses positives et négatives, en pourcentage.

Source : Ministère de l'industrie et Banque d'Espagne.

mois compris entre juin et août, le nombre des logements en chantier avait augmenté de 14 % par rapport à la même période de l'année précédente. Bien que le rythme des mises en chantier, très élevé l'an dernier, se soit quelque peu ralenti, les investissements dans la construction résidentielle pourraient bien avoir augmenté d'environ 12 % pour l'ensemble de l'année. Il semble que la formation de capital fixe des entreprises ne soit pas demeurée en reste. Au cours des six mois se terminant en septembre, les importations de biens d'équipement ont dépassé de 17 % le niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant. Pendant la même période la production intérieure de machines a été supérieure de 23 % à celle des mois correspondants de l'année dernière. L'enquête de conjoncture du Ministère de l'Industrie montre que les commandes passées aux usines fabriquant des biens de production augmentent régulièrement. Il est possible que les investissements fixes des entreprises accusent une progression de 10 à 15 % en 1969 par rapport à 1968.

L'augmentation de la consommation publique est sans doute restée relativement modérée mais le fort accroissement marqué l'an dernier par la formation de capital fixe du secteur public paraît s'être prolongé ; pour les dix premiers mois de 1969, les autorisations de dépenses d'équipement de l'Administration centrale (y compris les transferts en capital) étaient supérieures de 21 % à celles de la même période de l'an dernier¹.

Sur la lancée de la reprise qu'elle avait amorcée à l'automne de 1968, la consommation privée semble progresser à une allure assez rapide cette année. L'emploi est en hausse et la rémunération moyenne par salarié augmente rapidement. Selon l'enquête trimestrielle de l'Institut des Statistiques, les gains salariaux globaux du secteur privé non agricole² s'étaient accrus de 10 % au premier semestre par rapport au premier semestre de l'année précédente ; en juillet-septembre, l'accroissement moyen d'une année à l'autre ressortait à plus de 13 %. Même si l'accélération restait faible au cours des derniers mois de l'année, la masse des salaires non agricoles pourrait faire apparaître une augmentation de 12 % environ de 1968 à 1969. Les revenus agricoles progresseront sans doute moins que

1 Ce taux d'accroissement est supérieur à celui qui était prévu par le budget de 1969 pour les dépenses d'équipement et les transferts de capitaux. Il est cependant probable que les travaux effectivement entrepris, et par conséquent leur incidence sur la demande, ont augmenté dans des proportions un peu moindres. En 1968, en effet, et notamment au second semestre, la valeur des travaux réalisés dans le cadre des projets d'équipement du secteur public semble avoir excédé le montant des autorisations de paiement.

2 Couvrant des entreprises appartenant aux secteurs de l'industrie, de la construction, des banques, des assurances et du commerce et employant environ 3 millions de personnes, l'échantillon peut être considéré comme représentatif de l'ensemble du secteur privé, agriculture exclue.

l'an dernier, du fait que les récoltes ont été plutôt moyennes, et la reprise de l'activité économique devrait avoir un effet favorable sur les revenus des travailleurs indépendants. Tous comptes faits, l'ensemble des revenus des particuliers pourrait progresser de 11 % environ cette année. Il n'est pas exclu que le taux d'épargne augmente de nouveau quelque peu, étant donné notamment que la construction résidentielle continue de s'accroître fortement. Au surplus, les prix recommenceront à monter, à cause notamment des mesures de politique économique prises récemment. La majoration du taux des impôts indirects grevant les articles dits de luxe¹, appliquée en juillet dernier, devrait rapporter environ 4 milliards de pesetas en année pleine, c'est-à-dire à peu près 0.3 % des dépenses de consommation, et certaines augmentations des tarifs des services publics ont été approuvées. A prix constants, la consommation privée pourrait s'accroître de 7 à 8 % en 1969 par rapport à 1968, c'est-à-dire en gros autant que le volume du PNB, ce qui ne permettrait guère un nouveau transfert de ressources absorbées par la consommation au profit des investissements et de la balance des paiements.

L'augmentation de la production a été particulièrement rapide dans l'industrie manufacturière : de l'ordre de 17 % au cours des six mois précédant septembre par rapport à la même période de l'année antérieure. Etant donné cependant que la progression de la production industrielle avait été modérée au cours des deux années précédentes, il se pourrait bien que subsiste une certaine marge de ressources inemployées, assez inégalement répartie entre les diverses branches industrielles. Selon l'enquête de conjoncture du Ministère de l'Industrie, le taux moyen de sous-emploi des capacités s'élevait à 16 % dans l'ensemble du secteur industriel au cours des trois mois se terminant en septembre, ce taux atteignant 22 % dans les industries électriques fabriquant des biens de consommation, mais 12 % seulement dans l'industrie des métaux communs. Il semble que des goulots d'étranglement soient apparus dans l'industrie de la construction et les travaux publics.

En 1968, année relativement favorable à l'agriculture, la production agricole a augmenté à peu près de 6 % ; elle s'est probablement accrue de 3.5 % en 1969, s'il faut en croire les estimations provisoires. La récolte de blé a sans doute diminué de 15 % environ, en partie parce que la superficie des emblavures a régressé mais surtout parce que le rendement à l'hectare a baissé en raison de conditions météorologiques plutôt défavorables. On estime en revanche que la récolte d'orge et celle de maïs ont été supérieures respectivement de 4 % et 7 % à celles de l'an dernier. Au cours des neuf premiers mois de 1969, la production

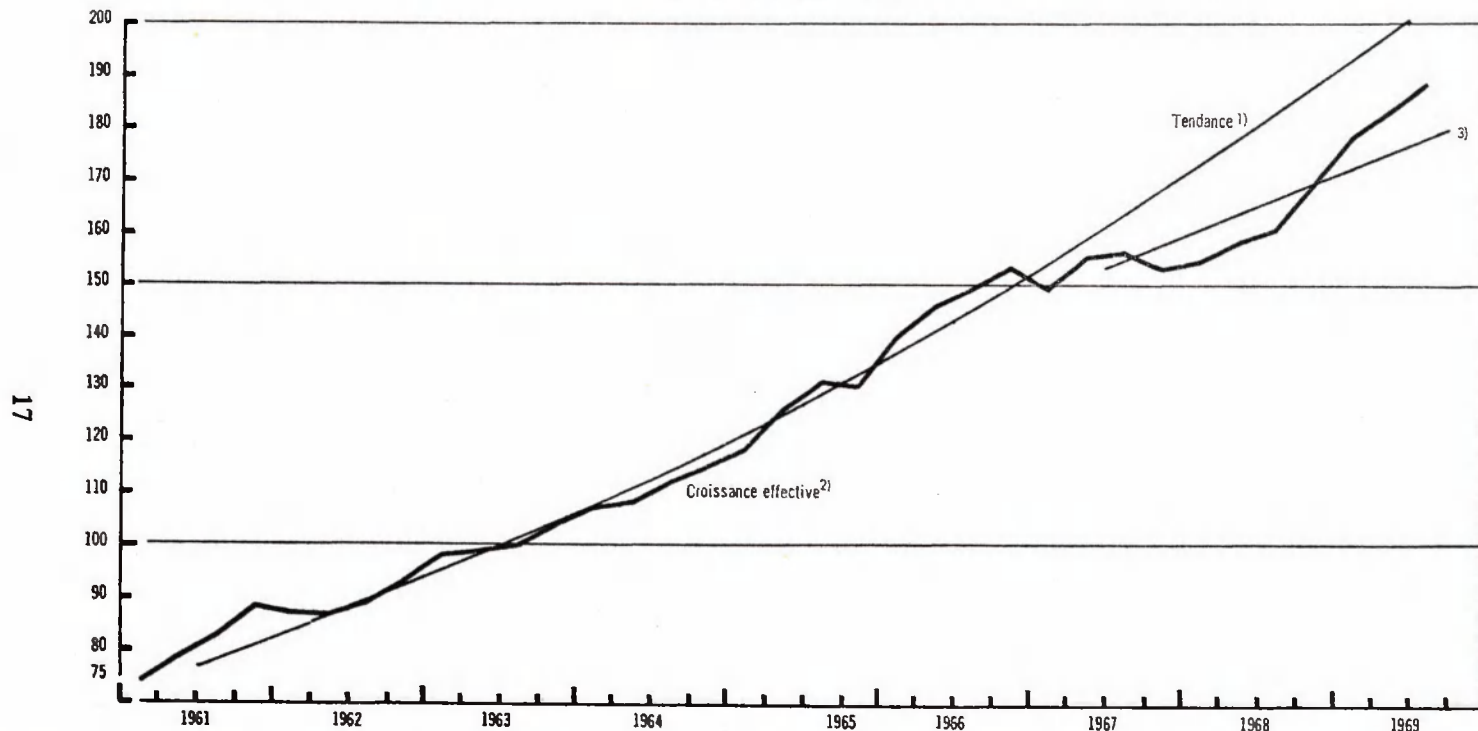
1 Boissons alcooliques, biens de consommation durables et certains services.

totale de viande excédait d'environ 6 % le niveau qu'elle atteignait à la même époque de l'année précédente (et les importations avaient baissé de 2 %). Les méthodes de production ont continué de s'améliorer. Au cours de la même période, le nombre de tracteurs immatriculés a augmenté de près de 30 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente et la consommation d'engrais s'est accrue de 9 % à 25 %, selon la nature des produits. Le rendement à l'hectare des cultures céréalières ne cesse de croître depuis quelques années et continuera probablement de s'améliorer, car il est encore relativement faible. Aussi, en dépit de certains changements favorables dans la structure de la production (notamment la place croissante prise par les céréales fourragères au détriment du blé), les excédents agricoles sont considérables depuis quelques années et le nombre des productions excédentaires semble aller en augmentant. Avec l'accroissement de la productivité dans l'agriculture, il est à craindre que les excédents de production agricole n'augmentent si la politique de soutien des prix n'est pas modifiée. Au demeurant, la production de viande ne semble pas pouvoir s'accroître dans des proportions suffisantes pour satisfaire à la progression considérable que l'on prévoit pour la demande.

Les conséquences de la reprise économique sur l'emploi et sur le chômage ont commencé à se faire sentir au printemps de 1968 et le nombre de chômeurs inscrits était retombé à la fin de l'année au niveau qu'il atteignait un an auparavant ; le chômage avait diminué dans l'agriculture mais il restait plus élevé que précédemment dans les autres secteurs. Le nombre d'heures travaillées dans l'industrie était remonté au niveau atteint un an plus tôt. L'emploi et le nombre d'heures travaillées dans l'industrie manufacturière ont continué d'augmenter en 1969, notamment le nombre d'heures travaillées qui accusait une hausse d'environ 2 % au troisième trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente, avec une élévation du niveau de l'emploi avoisinant 1 %. Comme la production dans l'industrie manufacturière a progressé de plus de 18 % au cours de la même période, la production par homme-heure a, semble-t-il, accusé une amélioration de l'ordre de 15 %¹. Le chômage recensé, corrigé des variations saisonnières, a conti-

1 Les chiffres relatifs à l'emploi sont tirés de statistiques établies par les « Sindicatos » et publiées par l'Institut de Statistique. Ces statistiques s'écartent souvent sensiblement des résultats des enquêtes trimestrielles de l'Institut (voir Annexe statistique, tableau C) et des estimations annuelles du Ministère de l'Industrie. D'autre part, si l'on se réfère aux années précédentes, il semble que l'indice de la production industrielle surestime la valeur ajoutée par le secteur industriel, en période d'expansion rapide. Ainsi, alors que le premier s'est accru annuellement de 13.6 % en 1965 et de 16.9 % en 1966, la seconde n'a augmenté respectivement que de 9.3 % et de 9.6 % à prix constants.

Graphique 3 Tendence de la production industrielle
Indices : 1963 = 100



1 Le taux de croissance tendanciel à moyen terme (12,5 %) a été estimé en comparant deux périodes durant lesquelles la pression de la demande a été probablement la même : l'année 1963 et la moyenne de 1966/II et 1967/I.

2 Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (1963 = 100).

3 Projection du 2^e Plan de Développement (1968-1971) de 8 % par an (1967 = 100).

Source : Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

Tableau 3 Prix et salaires
Augmentations en pourcentage

	Coeff. de pondération	Augmentations annuelles				Décembre Octobre	
		Moy. de 1960 à 1967	1966	1967	1968	1968	1969
A PRIX DE GROS :							
1 Indice général	100	4.0	2.6	0.5	2.3	0.0	1.6
<i>dont :</i>							
2 Produits alimentaires, boissons et tabac « Catégories spéciales »	52	5.5	3.1	0.3	3.1	-0.1	0.8
3 Produits agricoles	34	5.4	4.4	-0.9	3.2	-0.7	1.9
4 Produits agricoles transformés	12	4.4	-0.4	4.6	2.6	0.6	-0.7
5 Produits industriels	30	1.9	1.9	1.3	1.2	0.1	2.4
B COUT DE LA VIE¹ :							
1 Indice général	100	6.8	6.2	6.4	4.9	1.5	1.4
2 Alimentation	49	6.7	4.5	3.8	4.5	2.0	1.1
3 Vêtements et chaussures	14	8.9	9.7	11.5	4.1	0.0	2.4
4 Loyers	8	6.0	7.9	8.8	6.8	1.3	1.1
5 Dépenses ménagères	10	4.9	4.1	4.4	3.3	0.6	0.2
6 Autres biens et services	19	6.6	9.7	10.5	7.0	1.6	2.5
C SALAIRES :							
1 Gains horaires dans l'industrie manufacturière :							
(a) Institut de Statistique (Sindicatos)							
		15.0	17.6	15.3	8.7	9.9 ³	11.4 ³
(b) Ministère de l'Industrie							
		15.2 ²	15.9	14.5	10.1
2 Gains horaires dans la construction							
		14.4 ²	12.1	14.0	8.1
3 Salaires agricoles							
			14.7	11.0	7.9	9.9 ⁴	8.8 ⁴

1 L'Institut National de Statistique a publié un nouvel indice du coût de la vie ayant pour base l'année 1968 et couvrant 255 articles. Les nouvelles séries ont été reliées aux anciennes jusqu'en 1936.

2 Moyenne des années 1961 à 1967.

3 Novembre à septembre.

4 Novembre à novembre.

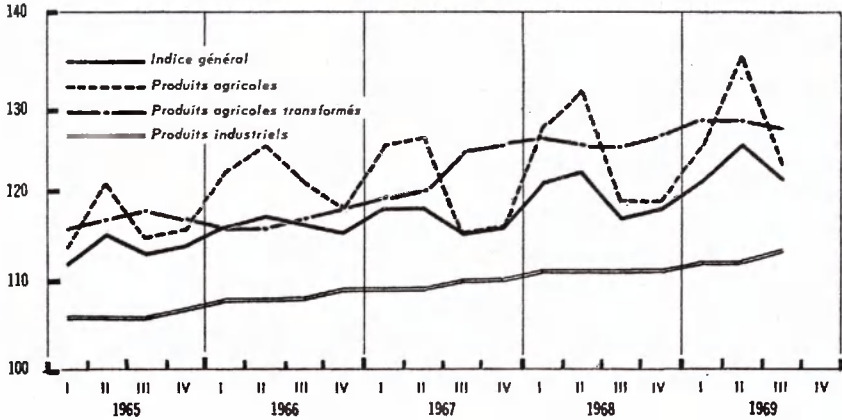
Sources : Institut National de Statistique, Ministère de l'Industrie et Ministère de l'Agriculture.

nué de diminuer au cours des premiers mois de l'année, mais là aussi (selon les estimations du Ministère de l'Agriculture), la baisse a été sensible surtout dans le secteur agricole. Il semble avoir augmenté au deuxième trimestre, mais en octobre il était retombé nettement au-dessous du niveau qu'il atteignait douze mois auparavant. Selon les estimations du Ministère du Travail, le pourcentage des chômeurs par rapport à la population active globale n'a cessé de diminuer depuis le début de 1968 ; il n'atteignait que 1.5 % en novembre, contre 2 % un an plus tôt.

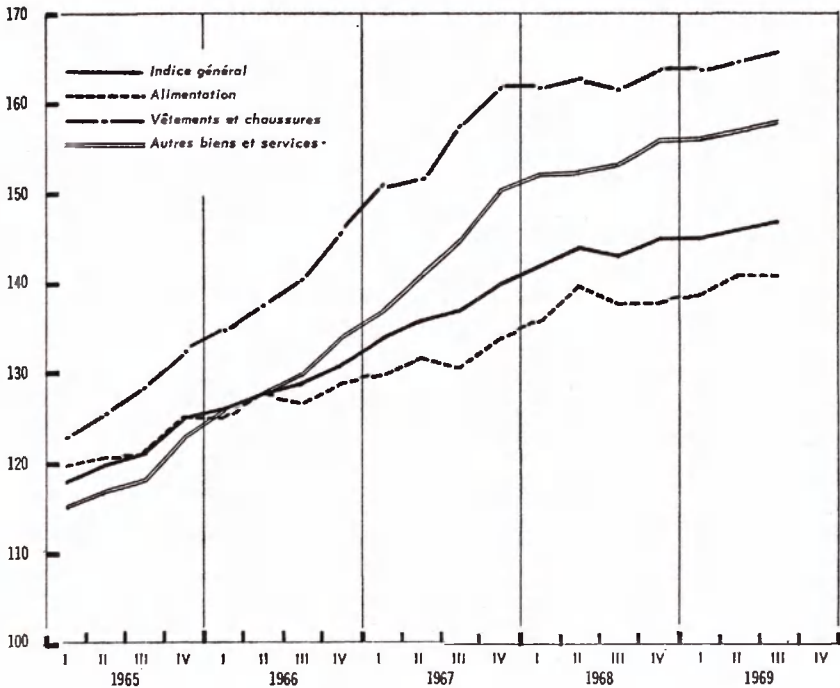
Espagne

Graphique 4 Indices des prix
Moyennes trimestrielles : 1963 = 100

A. PRIX DE GROS



B. COUT DE LA VIE



Source : Institut national de statistique.

Les prix à la consommation sont restés très stables au premier semestre de 1969, mais l'indice du coût de la vie a augmenté de 2,6 % au cours des cinq mois précédant novembre, alors qu'il était resté stable pendant la période correspondante de 1968. Cet accroissement est dû à une hausse des prix alimentaires, mais probablement aussi aux majorations des impôts indirects et des tarifs des services publics. Contrairement à ce qui se passait auparavant, les prix de gros, et notamment ceux des articles industriels, ont augmenté plus rapidement que le coût de la vie en 1969, en partie parce que les prix à l'importation sont montés relativement vite. Lorsque le blocage des salaires a pris fin, en octobre 1968, les autorités ont publié une directive prévoyant que les taux de salaire de base pourraient être relevés de 5,9 % dans le cadre des conventions collectives qui seraient conclues en 1969, sans préjudice, le cas échéant, des ajustements qu'entraînerait l'application de la clause d'échelle mobile à compter de la date d'effet du blocage des salaires. Les gains horaires dans le secteur privé non agricole ont augmenté dans des proportions bien supérieures à ce chiffre : en juillet-septembre, ils étaient en moyenne de 14 % plus élevés qu'un an auparavant, du fait, en partie du moins, que les augmentations accordées sous forme d'avantages accessoires ou au titre de l'ancienneté ou d'améliorations de la productivité n'étaient pas visées par la directive. Mais les gains des travailleurs de l'industrie (compte tenu des cotisations de sécurité sociale) ont augmenté dans une proportion inférieure et, étant donné que la production par homme-heure s'est fortement accrue, comme nous l'avons déjà vu, les coûts unitaires de main-d'œuvre ont sans doute continué à baisser dans le secteur industriel. La hausse des taux de salaires agricoles¹ s'est elle aussi quelque peu accélérée ; de mai à octobre, ils ont augmenté de 9½ % par rapport à la même période de l'année précédente. Sur la base de ces tendances, on peut penser que les gains moyens de l'ensemble des travailleurs du secteur privé auront progressé de 11 à 12 % en 1969 par rapport à 1968.

La balance courante s'est détériorée cette année. Son déficit a atteint 406 millions de dollars pour les dix premiers mois contre 219 millions pour la même période de l'an dernier. Les recettes invisibles nettes ont dépassé de plus de 10 % le niveau qu'elles atteignaient un an plus tôt en raison surtout de l'importance des transferts en provenance de l'étranger et de la progression des recettes touristiques. Mais le déficit commercial s'est considérablement élargi sous l'effet de la forte reprise des importations. Si l'on en juge par les statistiques des règlements afférentes aux dix premiers mois de 1969 et par l'évolution des échanges en novembre, on peut s'attendre à ce que la balance des opé-

1 L'agriculture emploie environ 12 % des salariés.

Espagne

Tableau 4 Balance des paiements
Millions de dollars

	1964	1965	1966	1967	1968 ¹
1 Importations (f.o.b.)	2 076	2 778	3 300	3 200	3 242
2 Exportations (f.o.b.)	1 005	1 019	1 308	1 419	1 667
3 BALANCE COMMERCIALE	-1 071	-1 759	-1 992	-1 781	-1 575
4 Voyages à l'étranger	852	1 027	1 202	1 110	1 111
5 Autres services	-70	-114	-193	-236	-246
6 Remises des émigrants	238	298	345	320	319
7 Autres transferts privés	79	60	72	125	129
8 Transferts du secteur public	4	2	2	5	1
9 Total des services et transferts (4 à 8)	1 103	1 273	1 428	1 325	1 315
10 BALANCE COURANTE	32	-486	-564	-456	-260
11 Investissements directs	78	116	129	180	143
12 Investissements de portefeuille	72	53	55	50	34
13 Placements immobiliers	38	59	54	52	91
14 Eximbank et Development Loan Fund	20	20	27	60	57
15 Crédits commerciaux	13	22	-30	9	-24
16 Autres capitaux privés	47	52	68	151	135
17 Mouvements de capitaux du secteur public	-14	-14	41	33	149
18 BALANCE DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX, SECTEURS NON MONÉTAIRES	254	308	344	535	585
19 Erreurs et omissions (y compris les mouvements de capitaux à court terme)	42	47	33	-215	-254
20 Mouvements monétaires (augmentation des avoirs = -) dont :	-328	131	187	136	-71
21 Variations des réserves	-313	139	227	-13	-46
22 Position à l'égard du FMI	-53	-35	-25	166	..
23 Engagements en pesetas envers le Gouvernement des Etats-Unis	-17	-11	-5	-1	..
24 Autres mouvements officiels	18	8	-23	-32	-15
25 Comptes en pesetas convertibles	37	30	13	13	-10

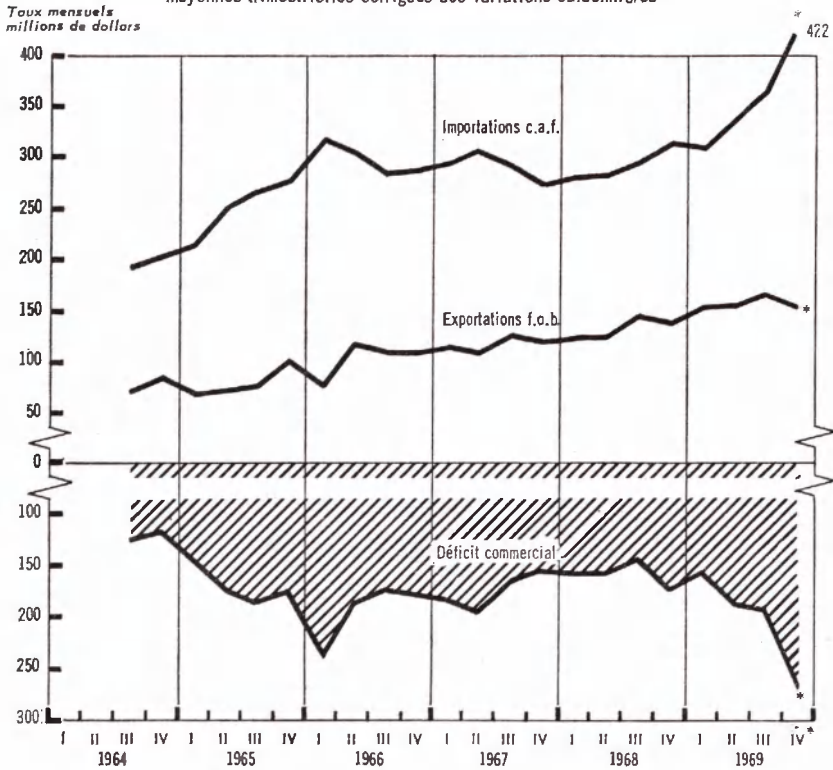
1 Estimations provisoires.

Source : Ministère du Commerce.

rations courantes se solde en fin d'année par un déficit de l'ordre de 500 millions de dollars. Les entrées nettes de capitaux à long terme ont marqué un recul appréciable car les emprunts du secteur public à l'étranger ont diminué. Les capitaux à court terme continuant à quitter l'Espagne, la période janvier-octobre a fait apparaître un déficit de

Graphique 5 Commerce extérieur

a) Importations, Exportations et Balance commerciale
Moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières



* Moyenne octobre-novembre.

Source : Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

229 millions de dollars, contre un excédent de 71 millions pour la même période de 1968. Fin novembre, le montant global des réserves officielles s'élevait à 850 millions de dollars, alors qu'il atteignait 1 080 millions un an auparavant.

Les exportations, très actives au premier semestre de l'année, ont marqué un net ralentissement au cours des derniers mois, mais, pour la moyenne de six mois précédant novembre, elles dépassaient encore de plus de 15 % le niveau atteint une année auparavant, l'avance étant encore plus importante pour les articles manufacturés. Entre la période janvier-septembre 1968 et la période janvier-septembre 1969, les exportations d'articles manufacturés à destination des autres

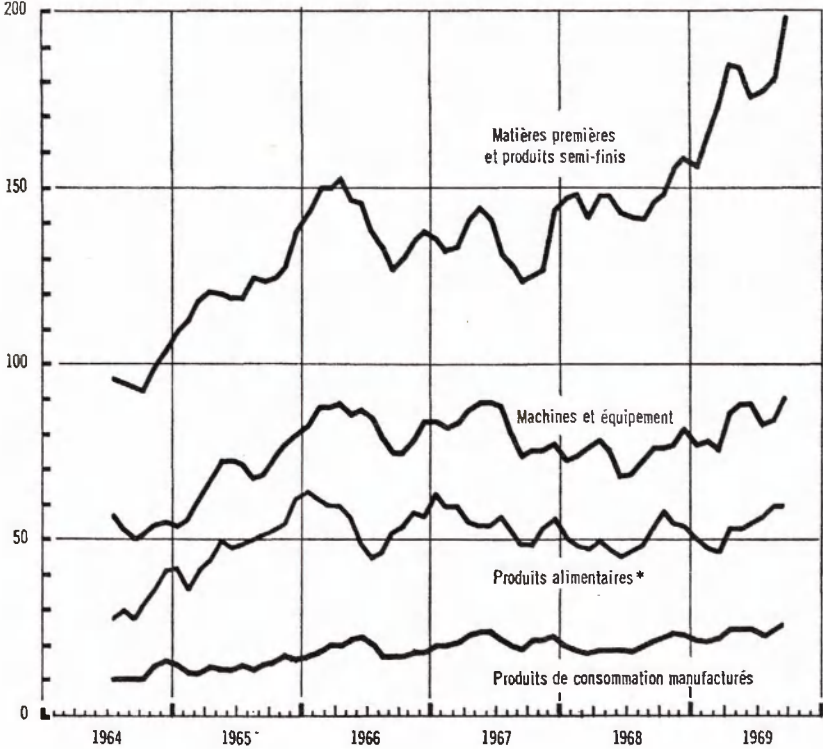
Espagne

Graphique 5 (suite) Commerce extérieur

b) Ventilation des importations

Moyennes mobiles trimestrielles

Taux mensuels
Millions de dollars



* Y compris huile et graisses.

Sources : Statistiques des douanes et Ministère du commerce.

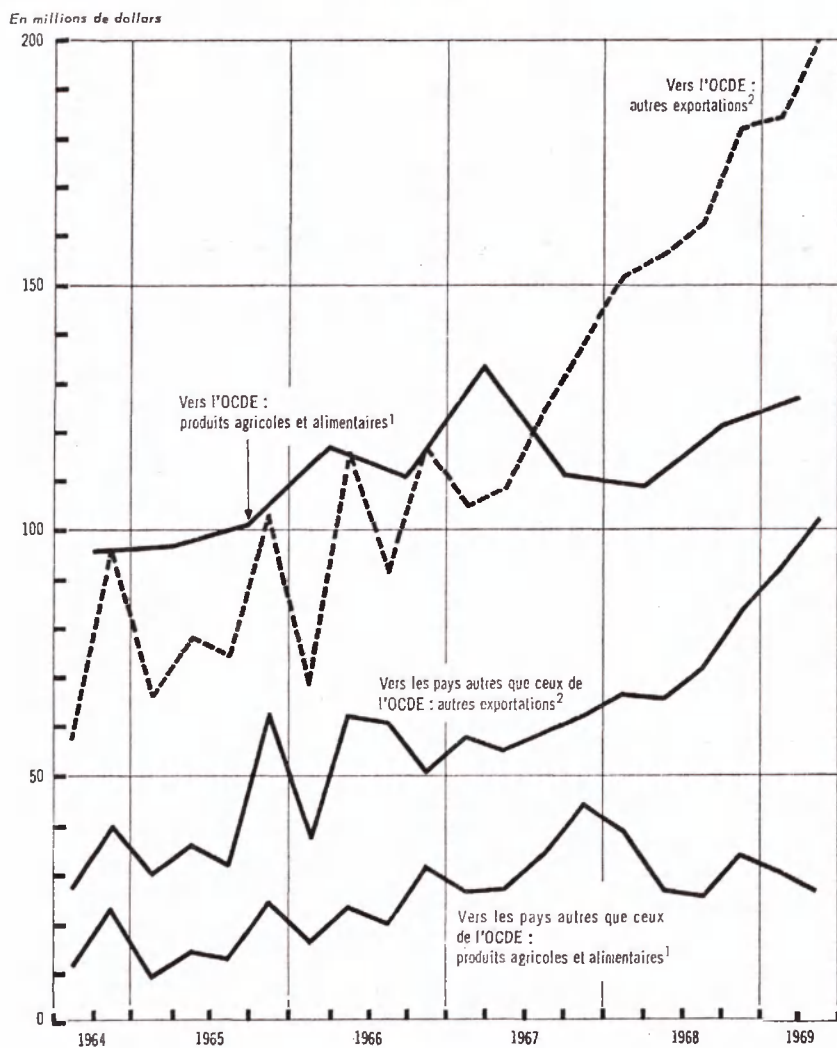
pays de l'OCDE ont progressé de 34 %, alors que les exportations globales n'augmentaient que de 19 %. L'animation continue des échanges mondiaux a naturellement beaucoup contribué à ces bons résultats, mais la dévaluation a probablement aussi eu des effets favorables.

Le rythme de progression des importations (calculées sur la base des déclarations en douane) s'est accéléré parallèlement à la croissance de l'activité économique, le taux annuel dessaisonnalisé d'accroissement ressortant à plus de 22 % pour les trois premiers trimestres. L'accélération s'est nettement accentuée en octobre et novembre : plus de 30 % en moyenne, par rapport aux mois correspondants de l'année précé-

Graphique 5 (suite) Commerce extérieur

c) Exportations par groupes de produits et destination

Données trimestrielles



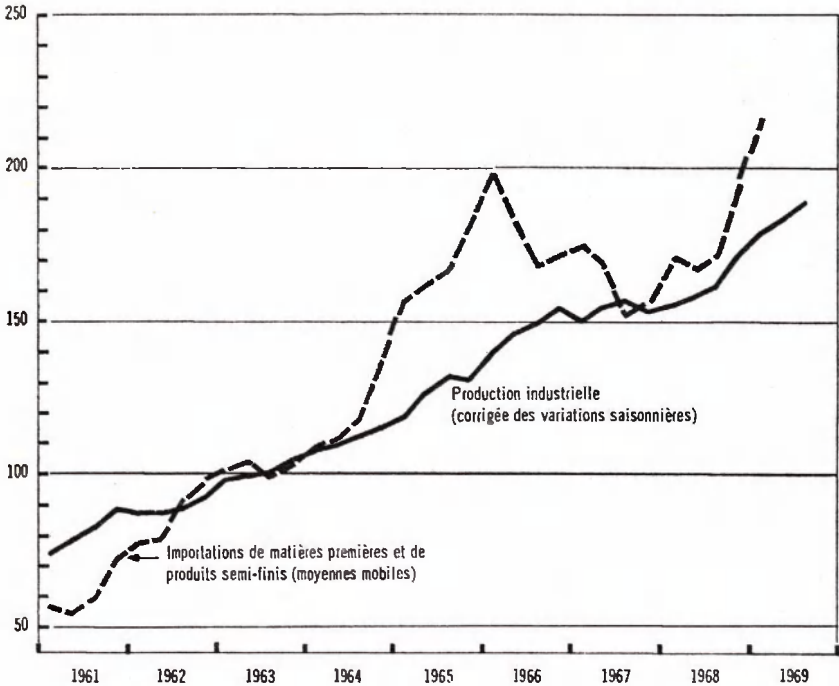
1 Section 0, 1 et 4 de la CTIC (moyennes semestrielles).

2 Matériel de transport exclus.

dente ; ce phénomène est imputable en partie à des causes particulières, telles que les importations de produits pétroliers et d'avions, mais il est également probable que certains importateurs ont passé des com-

Graphique 6 Production industrielle et importation de matières premières¹ et de produits semi-finis

Indice : 1963 = 100 ; moyennes trimestrielles



Sources : Principaux indicateurs économiques de l'OCDE et Statistiques du commerce extérieur, séries B.

1 Non compris le pétrole.

mandes plus importantes, en prévision de la réévaluation du Deutsche Mark. A l'exception des produits pétroliers, il n'est guère de groupe de produits qui n'ait participé à cet essor général. Avec un taux légèrement inférieur à 34 % pour la période janvier-octobre, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, l'accroissement des importations de matières premières et d'articles manufacturés semi-finis a été particulièrement important et reflète probablement une certaine reconstitution des stocks. Pendant la même période, les importations de machines et d'équipements ont augmenté d'environ 16 %, ce qui montre la vigueur de l'expansion des investissements fixes.

II LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La politique économique adoptée lors de la dévaluation afin d'encourager le transfert aux investissements et aux exportations de ressources absorbées jusque-là par la consommation mettait surtout en œuvre des mesures tendant à freiner la croissance des salaires et des autres revenus (voir ci-dessus, page 6). La politique budgétaire et la politique monétaire sont restées souples, bien que certains impôts aient été majorés quelque peu en juillet et que certaines limitations aient été imposées en septembre à la progression des crédits bancaires.

Politique budgétaire

Il est difficile d'avancer une estimation très précise des effets que la politique budgétaire a produits sur l'économie. Cependant, aussi incomplètes que soient encore les statistiques, certains indices inclinent à penser que le secteur public a exercé une influence expansionniste sur la demande en 1968. Les estimations provisoires du compte consolidé des recettes et des dépenses courantes du secteur public montrent que, de 1967 à 1968, l'épargne courante du secteur public a diminué d'une somme équivalant à environ 0.7 % du PNB. Influencée par les mesures prises au moment de la dévaluation, la progression des dépenses courantes d'acquisition de biens et de services s'est ralentie. Mais la décélération a été plus sensible pour les recettes, du fait surtout que les cotisations de Sécurité sociale n'ont augmenté que faiblement. La progression des recettes fiscales s'est aussi nettement ralentie puisque son taux a diminué de près de moitié ; ce ralentissement est en partie une conséquence automatique de l'expansion plus modérée de l'activité économique en 1967 et 1968, mais il tient aussi aux allègements d'impôts indirects qui ont accompagné la dévaluation de la peseta. Le montant total des dépenses en capital du secteur public ayant à peine augmenté en 1968¹, l'excédent global a diminué d'une somme équivalant à 0.3 % du PNB. C'est surtout le changement intervenu dans la position financière de l'Administration centrale qui est responsable de cette évolution ; le budget de l'Administration centrale, y compris le budget annexe et les paiements pour le compte des collectivités locales, s'est soldé par un

1 Toutefois, le rapport sur l'exécution du programme d'équipement public dans le cadre du deuxième Plan de développement fait apparaître pour 1968 une augmentation en valeur de 16 %, pour l'ensemble des dépenses d'investissement et de transfert du secteur public (y compris les entreprises publiques, les organismes autonomes et les collectivités locales).

Tableau 5 Finances Publiques

(a) Compte de l'Etat (concepts des Comptes Nationaux)

Millions de pesetas

	1965	1966	1967	1968	% accroissement		
					1966	1967	1968
1 Impôts directs	54 064	62 899	71 170	76 600	16.3	13.1	7.6
2 Impôts indirects	105 252	127 707	144 105	153 500	21.3	12.8	6.6
3 Contributions à la Sécurité sociale	48 946	51 671	120 188 ²	123 042	5.6	..	2.4
4 Autres recettes courantes	20 498	20 793	27 818	25 095	1.4	33.8	-9.8
5 Total des recettes courantes	228 760	263 070	363 281	378 237	15.0	38.1	4.1
6 Dépenses courantes en biens et services	109 994	131 033	164 319	180 819	19.1	25.4	10.0
7 Subventions et transferts courants	61 315	67 309	116 003 ²	120 673	9.8	..	4.0
8 Total des dépenses courantes	171 309	198 342	280 322	301 492	15.8	41.3	7.6
9 Epargne courante (5-8) ¹	57 451	64 728	82 959 ²	76 745	—	—	—
10 Recettes en capital	4 742	5 665	6 610	..	—	—	—
11 Moins : Formation brute de capital fixe	36 802	46 473	52 226	..	26.3	12.4	..
12 Moins : Transferts en capital	19 144	19 025	19 610	..	-0.6	3.1	..
13 Capacité (+) ou besoin (-) de financement	+6 247	+4 895	+17 733	..			

1 Epargne courante en % du PNB.

4.5

4.4

5.1

4.4

2 A partir de 1967, les Contributions à la Sécurité sociale et les transferts incluent les allocations familiales antérieurement versées directement par les entreprises aux salariés.

Source : Ministère des Finances : Comptes du Secteur Public.

Tableau 5 Finances Publiques

(b) Comptes budgétaires et opérations de trésorerie
Milliards de pesetas

	1964	1965	1966	1967		1968		1969	1970	Janvier-Octobre		
	Résultats			Prévisions	Résultats	Prévisions	Résultats	Prévisions		1967	1968	1969
RECETTES :												
1 Recettes budgétaires	125.8	149.6	185.3	204.3	212.0	237.8	233.1	265.3	309.7	165.9	177.0	209.9
<i>dont</i> : 2 Recettes fiscales	110.5	130.2	156.9	175.1	176.3	202.2	188.8	221.2	260.7	146.1	154.5	185.5
3 Autres recettes	15.3	19.4	28.4	29.2	35.7	35.6	44.3	44.1	49.0	19.8	22.5	24.4
4 Budget annexe	1.6	1.6	2.6	2.0	1.9	1.5	0.7			1.7	0.7	5.6
5 RECETTES TOTALES	127.4	151.2	187.9	206.3	213.9	239.3	233.8			167.6	177.7	215.5
DÉPENSES :												
6 Dépenses budgétaires ¹	125.1	152.7	185.4	204.3	209.3	237.8	242.2	271.8	309.7	167.9	189.5	211.4
7 (= 1 - 6) Solde budgétaire	+0.5	-3.1	-0.1	—	+2.7	—	-9.1	-6.7		-2.0	-12.4	-1.5
8 Budget annexe ²	1.7	1.9	2.1	2.0	2.3	1.8	1.3			1.9	1.1	4.2
9 Pour le compte des autorités locales, chiffre net	-0.6	-0.5	0.2	2.5	0.8	0.4	-1.5			2.6	1.0	2.4
10 Autres dépenses, chiffre net ³	0.7	4.6	-0.2	...	12.3 ⁴	...	2.7			-8.7	-7.0	-9.2
11 DÉPENSES TOTALES	126.9	158.7	187.5	206.3	224.7	240.0	244.7			163.7	184.6	208.8
12 (= 5 - 11) SOLDE TOTAL (égal au total des emprunts et des prêts)	+0.5	-7.5	+0.4	—	-10.8	-0.7	-10.9			+3.9	-6.9	+6.7
Emprunts (+) et prêts (-)												
13 Emprunts extérieurs					1.3		5.9				5.3	0.4
14 Emissions du Trésor	15.0	27.6	24.4	30.0	37.8	29.0	40.3			18.6	25.9	29.5
15 <i>Moins</i> : transferts aux établisse- ments officiels de crédit	-17.6	-24.7	-28.4	-30.0	-27.7	-32.5	-31.8			-22.3	-24.8	-27.9
16 Recours à la Banque d'Espagne	2.1	4.6	3.5	...	-0.6	...	-3.5	...		-0.2	0.5	-8.7
17 (12 + 15) SOLDE TOTAL PLUS TRANSFERTS	-17.1	-32.2	-28.0	-30.0	-38.5	-33.2	-42.7			-18.4	-31.7	-21.2

1 Y compris la « Seccion Apendice ».

2 Recettes et dépenses diverses non inscrites dans le budget principal.

3 Poste résiduel correspondant au solde net des opérations de trésorerie extra-budgétaires effectuées par le Trésor.

4 Y compris 10 milliards de pesetas pour amortissement de la dette publique.

Source : Ministère des Finances.

Tableau 5 Finances Publiques

(c) Recettes et dépenses budgétaires

Milliards de pesetas

Chapitre du budget	1964	1965	1966	1967		1968		1969	1970
	Résultats			Prévisions	Résultats	Prévisions	Résultats	Prévisions	Prévisions
A RECETTES									
1 Impôts directs	35.2	41.3	49.0	53.0	56.6	61.7	60.7	67.2	86.1
2 Impôts indirects	75.3	88.9	107.9	122.1	119.7	140.5	128.1	154.0	174.6
Total des impôts	110.5	130.2	156.9	175.1	176.4	202.2	188.8	221.2	260.7
Autres recettes	15.3	19.4	28.4 ¹	28.9	36.9	35.6	45.4	44.1	49.0
TOTAL DES RECETTES	125.8	149.6	185.3	204.0	213.3	237.8	234.2	265.3	309.7
B DÉPENSES :									
1 Traitements, salaires, pensions	39.6	48.6	67.7 ¹	92.2	87.5	99.8	98.1	113.0	127.1
2+3 Fournitures et dépenses d'entretien	13.7	15.3	18.0	16.5	18.0	15.7	16.1	16.0	18.8
4 Subventions et transferts courants	24.4	26.1	33.0	34.5	38.0	39.8	47.1	45.0	55.3
5 Intérêt de la dette publique	4.7	4.6	4.8	5.0	3.4	5.4	6.0	5.3	5.8
Total des dépenses courantes	82.4	94.6	123.5	148.2	146.9	160.7	167.3	179.3	207.0
6 Investissements directs	19.0	28.4	31.1	25.5	34.4	38.2	37.5	44.7	52.9
<i>dont</i> : Travaux publics	(11.8)	(14.6)	(17.1)	(13.0)	(20.3)	(21.8)	(22.9)	(22.5)	
Enseignement	(1.1)	(1.8)	(2.0)	(2.9)	(2.8)	(4.4)	(3.6)	(7.4)	
Défense ³	(3.7)	(4.9)	(5.4)	(4.6)	(6.1)	(6.3)	(4.1)	(6.8)	
Administrations locales ³	(1.6)	(1.4)	(1.7)	(2.0)	(1.7)	(2.7)	(0.6)	(2.7)	
8 Transferts de capitaux	21.0	22.9	27.0	25.3	27.9	33.5	28.8	40.2	41.2
Total des investissements + Transferts de capitaux	40.0	51.3	58.1	50.8	62.3	71.7	66.3	84.9	94.1
7 Amortissement de la dette publique et autres transactions financières	2.8	3.5	3.5	5.3	3.9	5.4	5.0	7.4	8.6
« Sección Apéndice »	-0.1	3.3	0.3	—	-3.8	—	3.5	—	—
TOTAL DES DÉPENSES	125.1	152.7	185.4	204.3	209.3	237.8	242.1	271.8	309.7

1 Y compris un montant d'environ 6,5 milliards de pesetas représentant le produit d'impôts spéciaux qui étaient affectés au financement d'une partie des traitements des fonctionnaires et qui sont incorporés au budget.

2 Y compris les aéroports.

3 Participation du budget central au coût des investissements effectués par les autorités locales.

Source : Ministère des Finances.

déficit d'environ 9 milliards de pesetas en 1968, alors qu'il avait été presque équilibré en 1967.

Conformément au système du budget biennal appliqué en Espagne, le budget de l'année 1969 n'a pas fait l'objet d'une décision particulière : le Gouvernement devait continuer à appliquer la politique dont les grandes lignes avaient été arrêtées pour la période biennale 1968-1969 et qui avaient été partiellement modifiées en ce qui concerne les dépenses. On prévoyait en conséquence que les dépenses de l'Administration centrale, telles qu'elles avaient été approuvées au début de l'année, augmenteraient d'un peu plus de 14 % en 1969. Selon les estimations provisoires faites à la même époque, la progression des recettes globales devait être inférieure à ce pourcentage et le budget de l'Administration centrale devait se solder par un déficit assez important. Mais en fait, alors qu'en 1968 le déficit budgétaire (9.1 milliards de pesetas) a été finalement bien supérieur aux prévisions, il semble que ce soit l'inverse qui se produise en 1969. Pour les dix premiers mois de l'année, l'exécution du budget de l'Administration centrale a fait apparaître un déficit de 1.5 milliard de pesetas seulement, contre 12.4 milliards pour la même période de 1968 ; si l'on tient compte également du budget annexe et des autres opérations extra-budgétaires, on relève un excédent de 6.7 milliards de pesetas, contre un déficit de 6.9 milliards pour la même période de 1968, la différence entre ces deux chiffres équivalant à environ 0.8 % du PNB. Les dépenses budgétaires (paiements effectifs) ont augmenté plus lentement (11.6 %) et les recettes budgétaires un peu plus vite (18.6 %) que prévu. La progression soutenue des recettes fiscales est attribuable pour partie à la vive expansion de l'activité économique et des importations. De plus, l'impôt sur les tabacs a été majoré au début de l'année et l'abandon progressif du régime de « l'évaluation globale » pour l'imposition des bénéfices des entreprises a accentué la progression du produit des impôts directs ; celui-ci a augmenté de près de 22 % entre les dix premiers mois de 1968 et les dix premiers mois de 1969¹. Pendant la même période, le produit des impôts indirects a augmenté de 19 % ; étant donné que ces impôts fournissent près de 70 % de l'ensemble des recettes fiscales, le supplément en valeur absolue a été plus important que dans le cas des impôts directs. Les taxes portant sur les dépôts bancaires et sur les articles dits de luxe ont été majorées en juillet, ce qui doit entraîner en année pleine des suppléments de recettes respectivement égaux à 3 et 4 milliards de pesetas (3 % du total des recettes fiscales). Les majorations d'impôts indirects auront peut-être une certaine influence sur la demande dans les derniers mois de l'année, bien que

1 Entre les neuf premiers mois de 1968 et les neuf premiers mois de 1969, le produit des impôts sur les sociétés a augmenté de 37 %.

leurs conséquences sur les recettes budgétaires puissent être faibles cette année, étant donné le retard avec lequel le produit des impôts indirects est versé au Trésor. Tout compte fait, le budget de l'Administration centrale pourrait avoir sur la croissance de la demande une incidence bien moins expansionniste, mais il se pourrait aussi que la variation du solde des opérations budgétaires au cours des dix premiers mois donne l'impression que le changement d'orientation dans un sens restrictif est plus important qu'il ne l'a été en réalité. Il semble que les dépenses effectives aient pris quelque retard sur les nouveaux engagements de dépenses. En outre, l'accroissement de la charge fiscale a été relativement plus lourd pour les sociétés et l'on ne sait pas trop jusqu'à quel point et au bout de combien de temps les aménagements de la fiscalité des sociétés se répercutent sur la demande, notamment dans une période de rapide expansion du crédit.

Politique monétaire

Les autorités ont laissé le montant global des engagements et des avoirs du secteur bancaire s'accroître rapidement. L'ensemble de la masse monétaire, des dépôts à terme et des dépôts d'épargne a augmenté de près de 19 % en 1968, avec une certaine décélération au second semestre. Le rythme de progression s'est quelque peu accentué au début de 1969 et en septembre, les liquidités totales étaient supérieures de 19 %, au niveau qu'elles atteignaient en septembre 1968. Leur composition s'est toutefois quelque peu modifiée : la part des dépôts à terme a notamment augmenté, au détriment des dépôts à vue et des dépôts d'épargne, la hausse des taux d'intérêt ayant été plus importante pour les dépôts à terme que pour les autres dépôts ; en septembre, les premiers représentaient 25.5 % de l'ensemble des dépôts, contre 22.4 % un an auparavant. Depuis le commencement de 1968, les liquidités totales progressent même plus vite que pendant la période 1960-1966, qui avait été marquée par une expansion vigoureuse de la production réelle et par des tensions inflationnistes.

Jusqu'au milieu de 1968, tous les secteurs ont contribué à l'accroissement de la masse monétaire et de la quasi-monnaie, en particulier le secteur public et le secteur extérieur, qui avaient au contraire exercé un effet de contraction au cours de la même période de l'année précédente. Les crédits bancaires au secteur privé ont augmenté à un rythme relativement lent. Mais leur progression s'est fortement accélérée au second semestre, à mesure que l'activité économique reprenait et a atteint le taux annuel dessaisonnalisé de 21 %. Disposant de liquidités assez abondantes, les banques n'ont pas éprouvé de difficultés à faire face à cette expansion de la demande de crédit. En 1968, les réserves bancaires

se sont accrues de 15.4 milliards de pesetas (alors qu'elles avaient baissé de 5 milliards en 1967) et le taux de liquidité (rapport des avoirs liquides¹ aux dépôts) s'établirait à 10.7 % au dernier trimestre, c'est-à-dire au même niveau qu'un an auparavant. La cause principale de la forte augmentation des réserves bancaires réside dans le fait que le volume des moyens de paiement créés par les autorités monétaires a presque doublé en 1968, cet accroissement étant lui-même dû en grande partie à la progression des avances au titre des facilités « spéciales de réescompte

Tableau 6 Monnaie et crédit
(a) Bilan consolidé du système bancaire¹
Variations en cours de période, en milliards de pesetas

	1966	1967	1968	Janvier- Septembre		En cours au 30 Septembre
A PASSIF						
1 Masse monétaire	51.4	65.1	66.3	11.3	21.4	630.8
2 Quasi-monnaie	78.7	95.7	159.5	112.6	125.9	943.9
3 TOTAL ²	130.1	160.7	225.9	123.9	147.3	1 574.7
4 Bons de caisse	1.4	1.7	0.5	1.5	5.2	32.6
PASSIF = ACTIF	131.5	162.4	226.4	125.4	152.5	1 607.3
B ACTIF						
5 Secteur public	17.8	16.9	32.5	30.9	10.8	209.7
(a) Avances (net)	21.5	11.5	19.1	22.8	5.6	117.8
(i) à l'administration centrale	11.1	3.1	1.2	7.6	-0.5	33.3
(ii) à l'Office du Blé (SNT)	4.2	4.4	5.9	3.6	0.2	20.3
(iii) aux autres établissements autonomes	6.2	4.0	12.0	11.6	5.9	64.2
(b) Achats de bons du Trésor et de l'INI ³	28.0	33.8	45.7	29.0	29.2	302.9
(c) Moins : Transferts aux Institutions officielles de crédit	-31.7	-28.5	-32.2	-20.9	-24.0	-211.1
6 Secteur privé	134.2	156.6	195.4	115.5	167.0	1 394.1
(a) Crédits et escomptes	113.9	126.0	169.8	92.2	145.6	1 228.1
(b) Actions et obligations	20.3	30.6	25.6	23.3	21.4	166.0
7 Secteur extérieur	-11.5	-8.1	6.1	6.5	-2.7	59.2
(a) Réserves officielles nettes	-12.6	8.5	5.0	4.8	-5.0	76.2
(b) Fonds de contre-partie	1.0	-16.5	1.2	1.7	2.3	-17.0
8 Autres actifs et passifs (net)	-9.0	-3.0	-7.6	-27.5	-22.6	-55.7

1 Banque d'Espagne, banques commerciales, banques industrielles, caisses d'épargne et institutions officielles de crédit.

2 A l'exclusion des dépôts en monnaies étrangères.

3 La ventilation entre les deux catégories n'est pas connue.

Source : Banque d'Espagne.

1 Encaisse, lignes de crédit disponibles auprès de la Banque d'Espagne, marges de réescompte et autres avoirs immédiatement convertibles en espèces à la Banque d'Espagne.

Tableau 6 Monnaie et crédit
(b) Création d'actifs liquides par la Banque d'Espagne
Variations, en milliards de pesetas

	1966	1967	1968	Janvier-Octobre	
				1968	1969
A ORIGINE DES ACTIFS LIQUIDES					
1 Secteur public	12.3	13.4	13.9	16.2	3.5
Administration centrale	6.2	2.5	1.1	6.2	-7.4
Institutions centrales autonomes	6.1	10.9	12.9	10.0	10.9
2 Secteur extérieur	-12.2	-3.4	4.8	2.9	-10.2
3 Autres secteurs	-0.9	-1.7	-2.1	-2.1	-0.8
4 Total « facteurs autonomes » (1 + 2 + 3)	-0.8	8.3	16.6	17.4	-7.5
5 Autorités monétaires	35.3	10.4	18.0	14.0	12.0
Lignes de réescompte ordinaires	26.8	-2.1	-0.3	0.4	-2.7
Lignes de réescompte spéciales ¹	7.5	10.2	17.3	12.7	15.1
« Open market »	1.1	2.3	0.9	0.9	0.4
Total des actifs liquides	34.5	18.7	34.6	31.0	4.5
B UTILISATION DES ACTIFS LIQUIDES					
Accroissement de la circulation monétaire dans les mains des particuliers	24.1	23.8	19.3	3.2	7.0 ²
Système bancaire	10.4	-5.2	15.4	27.8	-2.5

1 Voir note 1, page 34.
2 Provisoire.
Source : Banque d'Espagne.

Tableau 6 Monnaie et crédit
(c) Financement externe du secteur privé
Variations annuelles, en milliards de pesetas

	1965	1966	1967	1968	Janvier-Septembre		
					1967	1968	1969
1 Système bancaire	143.5	113.9	126.0	169.8	75.6	92.0	146.0
(a) Crédits accordés par les banques commerciales ¹	(101.2)	(68.0)	(77.4)	(103.8)	(42.7)	(46.3)	(91.8)
(b) Crédits accordés par les caisses d'épargne	(16.9)	(18.0)	(23.7)	(39.3)	(15.2)	(25.4)	(32.1)
(c) Etablissements officiels de crédit	(25.4)	(28.2)	(25.1)	(26.6)	(17.7)	(20.3)	(22.1)
2 Emissions d'actions et d'obli- gations ²	49.9	52.0	62.2	73.8	44.5	50.7	53.6
3 Total	193.4	165.9	188.2	243.6	120.1	142.7	199.6
Pour mémoire :							
4 Emissions de l'INI	9.1	7.1	10.6	10.4	5.6	7.9	9.0
5 Financement des organismes officiels chargés du stockage des produits	0.0	9.0	12.3	8.0	9.1	7.3	10.2

1 Y compris un certain montant de crédits directement accordés par la Banque d'Espagne.
2 A l'exclusion des émissions des banques et des émissions d'actions consécutives à la réévaluation des bilans des entreprises.

Source : Banque d'Espagne.

automatique »¹, qui relèvent d'une réglementation administrative indépendante du degré de liquidité de l'économie.

La politique monétaire n'a pas été sensiblement modifiée jusqu'à l'automne de 1969, mais, dès les premiers mois de l'année, deux mesures de portée limitée ont été prises en vue de freiner la progression excessive de la masse monétaire. Tout d'abord, le Trésor a émis 8 milliards de pesetas de bons à six et à douze mois, portant intérêt au taux effectif de 4.7 %, alors que les taux d'intérêt servis sur les dépôts à un an et l'intérêt des emprunts d'Etat s'élevaient respectivement à 4 % et 4.5 %. En second lieu, les facilités d'escompte ordinaires ont été réduites de 3 milliards de pesetas, mais cette diminution a été plus que compensée par la majoration des facilités spéciales de réescompte. Il en est résulté qu'au cours des dix premiers mois de l'année, le volume de la monnaie créée par les autorités monétaires (tableau 6b) n'a été que légèrement inférieur à celui de la même période de 1968. Toutefois, la « base monétaire » n'a augmenté que de 4.5 milliards de pesetas (contre 31.0 milliards pour la période correspondante de l'année précédente), en raison surtout de la forte contraction exercée par le secteur extérieur et d'une nette diminution de l'effet expansionniste exercé par le secteur public.

L'expansion du crédit bancaire est néanmoins restée vigoureuse. Les avances des banques au secteur privé ont progressé à un taux annuel dessaisonnalisé supérieur à 22 %, au cours des neuf premiers mois de l'année, contre 17.5 % environ pour la même période de 1968. Le rythme de progression a été presque le même pour les avances des banques commerciales. En octobre, le taux de liquidité des banques était tombé à moins de 9 %. Il semble que les banques considèrent le taux de 7 % comme le minimum opérationnel ; toutefois, étant donné que les dépôts à terme ont augmenté au détriment des dépôts à vue, les banques pourraient envisager de descendre au-dessous de ce taux². L'expansion a été particulièrement importante — près de 30 % entre janvier et

1 Les facilités spéciales de réescompte automatique à taux préférentiel par la Banque d'Espagne, dont les conditions et les plafonds sont fixés par le gouvernement, ont été instituées en 1960 pour faciliter l'accès de l'industrie au crédit à moyen terme. Depuis lors, le nombre des secteurs admis à bénéficier de ces facilités a considérablement augmenté, de même que le montant total des opérations spéciales de réescompte. En 1968, celui-ci a dépassé pour la première fois le volume du réescompte ordinaire ; au mois de novembre 1969, il s'était accru de quelque 28 milliards de pesetas, par rapport à novembre 1967, alors que le réescompte ordinaire avait augmenté d'environ 3 milliards. Pour près de 70 %, cet accroissement est imputable aux crédits spéciaux accordés à la construction navale et au financement des exportations. Fin novembre, le montant des facilités spéciales restant à utiliser s'élevait à près de 16 milliards de pesetas, alors que les facilités de réescompte ordinaires n'atteignaient que 10.5 milliards.

2 Les banques commerciales sont en outre censées respecter un taux de liquidité réglementaire, fixé à 13 % qui comprend les encaisses, les dépôts et les lignes de crédit inutilisées auprès de la Banque d'Espagne, les titres d'emprunt public non engagés et les effets réescomptables au titre des facilités spéciales. Le taux observé par les banques en octobre s'élevait à 21.7 %.

septembre, par rapport à la même période de l'année précédente — pour les prêts consentis par les caisses d'épargne ; jusqu'à un certain point, elle a été facilitée par une diminution des achats nets de titres publics par les caisses. Les avances des organismes officiels de crédit¹ ont progressé un peu plus lentement que le volume global des crédits bancaires.

Le volume des fonds recueillis sur le marché financier s'est également accru. Les émissions d'obligations et d'actions ont fourni 73.8 milliards de pesetas d'argent frais en 1968 (62.2 milliards en 1967) et l'activité du marché des capitaux s'est intensifiée au cours des neuf premiers mois de 1969. Les achats de titres par les fonds de placement ont fortement progressé : ils ont représenté 5 % du total en 1968, contre 0.5 % seulement en 1967.

Les autorités ont pris un certain nombre de mesures visant à porter progressivement à un niveau plus réaliste les taux d'intérêt pratiqués en Espagne et à réduire ainsi l'écart qui les séparait des taux pratiqués à l'étranger. En novembre 1967 le taux d'escompte officiel a été majoré d'un demi-point et porté à 4.5 %. En juillet dernier, les autorités ont décidé de refondre le système de taux d'intérêt en liant désormais ceux-ci — sauf ceux qui demeurent libres — au taux d'escompte pratiqué par la Banque d'Espagne², qu'elles ont élevé d'un point, le portant ainsi

1 Six organismes bancaires dont le capital appartient à l'Etat qui sont placés sous l'autorité de l'Institut du Crédit à moyen et à long terme et qui fournissent des crédits au secteur privé (agriculture, industrie, construction) et aux collectivités locales ; ils financent notamment la majeure partie des crédits à moyen terme à l'exportation. Le gouvernement fixe chaque année, dans le cadre des directives du Plan, le volume global des crédits que peuvent accorder ces organismes et sa répartition entre les différents secteurs de l'économie. Le financement des opérations de ces organismes est assuré par l'émission par le Trésor de « bons d'équipement », spéciaux (taux d'intérêt de 4.5 %), que les banques commerciales sont tenues d'acquérir à concurrence d'une certaine proportion des dépôts, actuellement fixée à 22 %. La plupart des crédits consentis par les organismes officiels sont assortis d'un taux d'intérêt extrêmement bas et d'autres conditions avantageuses.

2 Jusque-là, la Banque d'Espagne pratiquait onze taux d'intérêt différents, sans compter ceux des réescomptes spéciaux. Il n'existe plus actuellement que trois taux, compris entre 4.2 % (crédits à l'exportation et financement de la construction navale destinée aux armateurs espagnols) et 7 % (avances sur titres). Les taux d'intérêt applicables par les banques commerciales, les banques industrielles et les caisses d'épargne sont liés au taux officiel d'escompte (5.5 %) dont ils s'écartent d'une marge comprise entre +2.5 % pour les avances à découvert et -3 % pour les dépôts d'épargne (les taux d'intérêt des dépôts à vue ne sont pas liés au taux d'escompte). Les taux ainsi déterminés ainsi que les commissions d'usage sont désormais considérés comme des maximums et non plus comme des minimums. Ainsi, bien que la réforme ait eu pour effet de majorer d'au moins un demi-point, suivant la nature de l'opération, les taux d'intérêt perçus par les banques, cette hausse a été compensée par le fait que les intérêts et les commissions sont maintenant plafonnés. Quant aux intérêts versés par les banques, seul le taux applicable aux dépôts à terme a été élevé d'un demi-point, ceux des dépôts à vue et des dépôts d'épargne demeurant inchangés. En septembre, les taux d'intérêt exigibles pour les avances à plus de trois ans (qui ont été libérés) s'élevaient à environ 9.5 % et le taux applicable aux dépôts à 2 ans était de 5.5 %, soit exactement un demi-point de plus qu'avant la réforme.

à 5.5 %. Quelques taux d'intérêt à moyen terme et les taux servis sur certains dépôts en devises et en pesetas convertibles ont en outre été libérés. Il en est ainsi notamment pour l'intérêt des dépôts étrangers à plus de trois mois, l'intérêt des avances à plus de trois ans et du taux servi sur les dépôts à deux ans par les banques industrielles. Les banques sont cependant tenues de faire connaître chaque trimestre aux autorités le taux maximal qu'elles entendent pratiquer pour leurs opérations à moyen terme, ainsi qu'un taux minimal ou « préférentiel » pour les avances. Cette réforme constitue une étape dans la voie de l'élimination des rigidités du système financier espagnol et pourrait contribuer à améliorer la répartition des ressources. En réduisant certaines sorties de fonds à court terme, elle pourrait en outre avoir un effet bénéfique sur la balance des paiements. En 1968, l'augmentation des avoirs nets en devises des banques¹ et la diminution des dépôts en pesetas convertibles détenus par des non-résidents dans les banques espagnoles ont représenté ensemble environ 40 millions de dollars, soit à peu près 15 % des sorties comptabilisées au poste « erreurs et omissions » de la balance des paiements.

Il ne semble pas que les majorations de taux d'intérêt puissent avoir eu une influence sensible sur la progression de la demande. En septembre, toutefois, devant l'intensité croissante de la demande et la dégradation de la balance commerciale, les autorités ont imposé un plafond à l'expansion du crédit des banques commerciales, en la limitant à 18 % pour l'ensemble de 1969. Etant donné le niveau qu'elle avait atteint en septembre, ce plafonnement implique que son rythme (désaisonnalisé) devra être, de septembre à la fin de l'année, à peu près deux fois moindre qu'au cours des mois précédents. Aucune décision n'a été publiée jusqu'à présent en ce qui concerne l'expansion du crédit après le mois de décembre.

III PERSPECTIVES ET QUESTIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Evolution récente et perspectives à court terme

Tous les renseignements disponibles indiquent que l'expansion de l'activité économique s'est poursuivie à un rythme rapide ces derniers mois, la croissance de la demande intérieure devenant de plus en plus le principal facteur de dynamisme. Les investissements, tant privés que

¹ Ce poste est comptabilisé dans la balance des paiements parmi les opérations non monétaires.

publics, ont sans doute considérablement augmenté. Stimulée par l'accroissement de l'emploi, l'allongement de la durée du travail et d'importants relèvements de salaires, la consommation privée semble s'être accélérée. Il y a peu d'indicateurs courants des dépenses de consommation, mais le nombre d'immatriculations de voitures particulières enregistré pendant les six mois précédant octobre dépassait de 24 % le chiffre de la période correspondante de l'année précédente et les ventes de détail paraissent s'être fortement accrues. Entre le second semestre de 1968 et le second semestre de 1969, l'accroissement en volume de la consommation privée, comme celui de la demande intérieure globale, a dû être de l'ordre de 8 à 9 %. Au cours de la même période, le volume de la production s'est probablement accru dans de moindres proportions (peut-être de 7 à 8 %), de sorte que la balance extérieure au titre des biens et services s'est sensiblement dégradée, les importations accusant une forte augmentation. Malgré la tenue très satisfaisante des exportations, le déficit de la balance commerciale (corrigé des variations saisonnières, importations c.a.f.) s'élevait aux deuxième et troisième trimestres de 1969 à l'équivalent de 2.3 milliards de dollars par an, c'est-à-dire qu'il était près d'atteindre le taux record enregistré au début de 1966. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, son aggravation représente l'équivalent de 450 millions de dollars par an, soit environ 1.8 % du PNB. Le déficit commercial (dessaisonnalisé) s'est nettement accentué en octobre et novembre, en partie sans doute sous l'action de facteurs particuliers.

En l'absence d'informations précises sur l'orientation de la politique économique, on peut difficilement apprécier les perspectives pour 1970. Les tendances autonomes des principales composantes de la demande intérieure laissent penser que l'expansion se poursuivra à un rythme rapide, très probablement plus fort que celui auquel pourra augmenter le volume de la production, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences défavorables sur la balance des paiements et sur les prix. D'après les premières propositions budgétaires (qui sont examinées ci-après), le secteur public semble devoir exercer une incidence expansionniste sur l'économie. Si le plafonnement imposé récemment à l'expansion du crédit bancaire était maintenu en 1970, il aurait un effet restrictif, en particulier sur les investissements privés, mais l'ampleur de l'incidence dépend naturellement du taux auquel les autorités laisseront s'accroître le volume du crédit. Le Gouvernement récemment constitué se penche actuellement avec attention sur la situation économique, mais il n'a pas encore annoncé de programme d'action concret pour 1970.

A moins qu'elle ne soit freinée par d'importantes restrictions de crédit, la demande d'investissements productifs privés devrait demeurer vigoureuse l'année prochaine. Les résultats des dernières enquêtes de

conjoncture indiquaient qu'au mois de novembre, les commandes passées aux industries productrices de biens d'équipement avaient presque retrouvé le niveau record qu'elles atteignaient au second semestre de 1965 ; on s'attendait à ce que la marge de capacité industrielle inemployée diminue encore pour tomber à 14 % au quatrième trimestre, contre le taux de 22 % enregistré à la fin de 1967, avant la phase de reprise de la production. Le fait que les marges bénéficiaires ont probablement augmenté ces derniers temps — par suite de la baisse des coûts unitaires de production, liée à la progression des taux d'utilisation de la capacité — et la forte augmentation que continuera sans doute à marquer la demande globale, devraient entretenir la vigueur de la demande d'investissements des entreprises. Le nombre de logements subventionnés par l'Etat en cours de construction étant très élevé et représentant peut-être l'équivalent d'une année et demie de production de l'industrie de la construction résidentielle, ce secteur devrait rester très dynamique, encore que les limites de la capacité puissent en freiner l'expansion. Si l'on en juge par l'augmentation de 18 % des dépenses affectées aux investissements directs, envisagée dans le projet de budget pour 1970, les investissements publics devraient de nouveau s'accroître rapidement. Le niveau actuellement faible des stocks de produits finis dans l'industrie (d'après les résultats des dernières enquêtes effectuées auprès des entreprises), et l'expansion prévue de la production, laissent penser que la demande de stocks sera vigoureuse. Etant donné les perspectives d'évolution du commerce mondial et l'intensité croissante de la demande intérieure, les exportations pourraient progresser moins vite qu'en 1969, mais elles devraient néanmoins contribuer pour une part appréciable à l'accroissement de la demande globale.

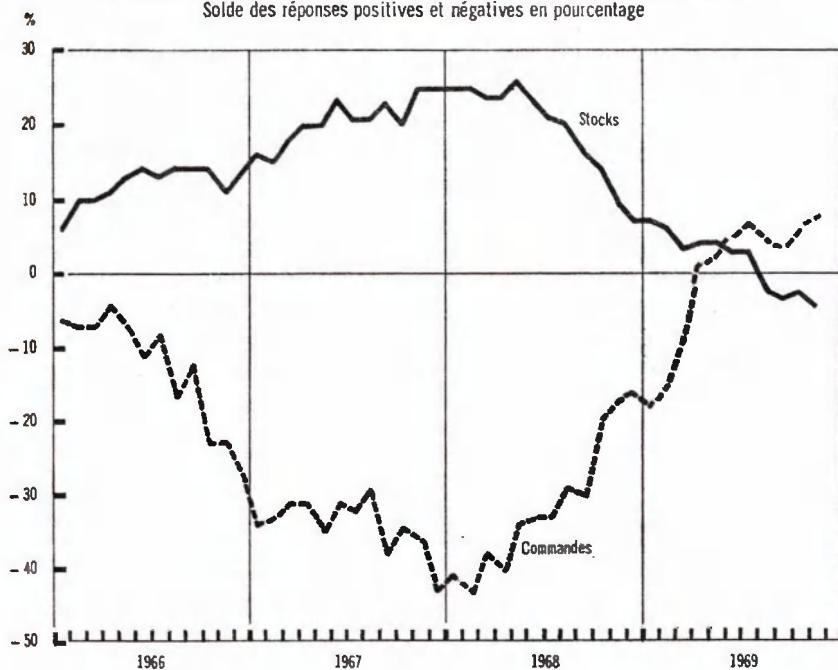
En supposant que la politique actuelle ne soit pas modifiée, la consommation privée semble devoir progresser à un rythme plus rapide que le volume de la production. L'emploi et le nombre d'heures travaillées devraient s'accroître plus rapidement qu'en 1969, année où la marge d'équipement productif inemployé a permis une amélioration sensible de la productivité de la main-d'œuvre. Les gains horaires, d'autre part, augmenteront sans doute au moins aussi vite que pendant l'année en cours. La quasi-totalité des conventions collectives doivent être renouvelées en 1970 et la plupart dans les premiers mois de l'année. Même si la hausse des prix à la consommation s'accélérait quelque peu, l'accroissement en volume des dépenses de consommation ne sera peut-être pas sensiblement inférieure à ce qu'il a été en 1969.

Si ces prévisions se vérifiaient, la croissance de la demande intérieure globale à prix constants, dont le taux était passé de 3.2 % en 1968 à plus de 8 % en 1969, devrait encore être considérable en 1970, quoique sans doute un peu moindre que cette année, l'évolution dépendant du

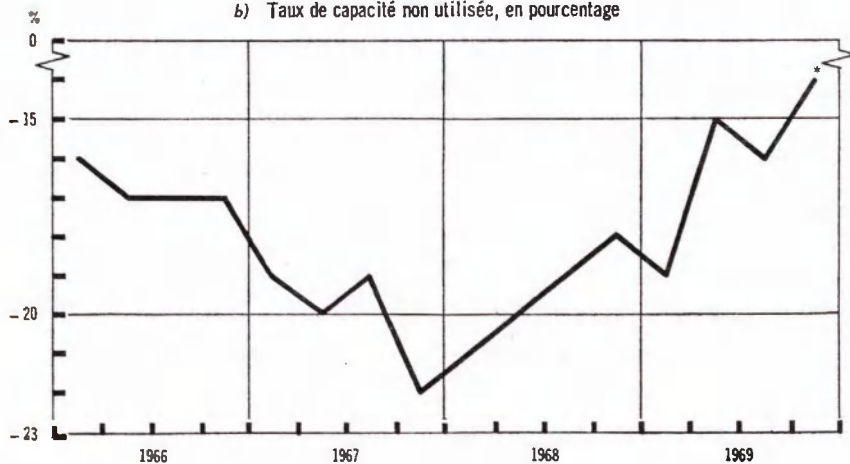
Espagne

Graphique 7 Enquêtes auprès des entreprises

a) Jugements sur le niveau des commandes et des stocks (ensemble de l'industrie)
Solde des réponses positives et négatives en pourcentage



b) Taux de capacité non utilisée, en pourcentage



* Prévisions.

Sources : Ministère de l'industrie.

mouvement des prix. A vrai dire, étant donné le taux d'utilisation de la capacité atteint à l'automne de 1969, il est très douteux que le volume de la production puisse s'accroître l'année prochaine à un rythme suffisamment rapide pour ne pas se laisser distancer par la progression de la demande. En 1969, l'accroissement de la production industrielle¹ a peut-être été de l'ordre de 15 %. Ses possibilités matérielles d'expansion paraissent nettement plus réduites pour l'année prochaine, bien qu'il soit possible qu'elle progresse à un rythme supérieur au taux annuel moyen de 8 % prévu dans le Deuxième Plan de Développement. On a déjà indiqué que, dans l'industrie du bâtiment, la pleine utilisation de la capacité limitera probablement l'activité. En ce qui concerne l'agriculture, outre que l'on table comme à l'ordinaire sur des récoltes moyennes, il faut souligner l'importance que présente dans ce contexte la composition de la production agricole. Des augmentations de certaines productions traditionnelles ne contribueraient guère à satisfaire l'accroissement de la demande ; elles ne feraient qu'entraîner une hausse des revenus et la formation d'excédents de stocks. Aussi prévoit-on à l'heure actuelle que l'écart déjà apparu entre l'offre et la demande au second semestre de 1969 se creusera davantage en 1970, ce qui ne pourra manquer de se traduire par des hausses de prix et une aggravation du déficit de la balance des paiements.

Perspectives d'évolution de la balance des paiements

Il est difficile d'apprécier l'évolution probable de la balance des paiements en 1970, étant donné que les résultats seront dans une large mesure influencés par des facteurs exogènes. Néanmoins, si les prévisions indiquées ci-dessus concernant l'évolution de la demande intérieure se vérifient, la balance des paiements courants fera probablement apparaître une nouvelle dégradation. Il est peu vraisemblable que les exportations de marchandises augmentent aussi vite qu'en 1969, vu le ralentissement attendu de l'expansion du commerce mondial et les pressions croissantes qu'exerce la demande intérieure. Les effets conjugués de la réévaluation de la monnaie allemande et de la dévaluation du franc français pourraient fort bien favoriser les exportations espagnoles d'articles manufacturés vers la zone de l'OCDE ; il se peut aussi que ces exportations bénéficient encore quelque peu des répercussions de la dévaluation de la peseta. Cependant, si importante que puisse être l'expansion potentielle à long terme des ventes d'articles manufacturés aux pays de l'OCDE, celles-ci ne

¹ Accroissement mesuré par l'indice de la production industrielle. L'augmentation en volume de la valeur ajoutée a probablement été inférieur (voir note 1, page 16).

Espagne

Tableau 7 Exportations de produits manufacturés de l'Espagne
(a) Composition des exportations de l'Espagne en 1968
En millions de dollars

Exportations vers :	Total Monde	Etats- OCDE	Royaume Unis	Alle- magne	France	Total non- OCDE
Produits manufacturés (CTCI 5, 6, 7, 8) (en % du total des exportations)	793 (50)	475 (30)	181 (11)	39 (2,5)	56 (3,5)	316 (20)
Autres produits	796	639	98	123	108	148
Exportations totales	1 589	1 114	279	162	164	464
Répartition en %	100	70	18	10	10	30

(b) Résultats relatifs des exportations de produits manufacturés de 1963 à 1968
Augmentations en %

	1963	1964	1965	1966	1967	1968
<i>Exportations de produits manufacturés :</i>						
d'Espagne vers l'OCDE	8.3	40.9	25.2	22.3	19.1	33
de l'OCDE vers l'OCDE	11.4	15.9	15	14	7.5	16.6
d'Espagne vers les Etats-Unis	1.3	24.4	42.2	30	50.3	38.3
de l'OCDE vers les Etats-Unis	6.1	16.1	26.4	25.5	11.1	30.2
d'Espagne vers la CEE	21.8	48.1	24.7	22.8	13.3	23
de l'OCDE vers la CEE	17.1	14.9	12.4	11.8	4	17.1
d'Espagne vers les pays non-OCDE	-0.7	35.4	34.7	79.1 ¹	-9.5 ¹	25.3
de l'OCDE vers les pays non-OCDE	5.5	13	11.4	7.8	6.5	11.7
d'Espagne vers le Monde	9.1	35.2	23.8	44.3	4.8	30
de l'OCDE vers le Monde	8.4	14.2	12.2	11.9	6.9	14.8

1 Comprenant les exportations de bateaux en 1966.

Source : OCDE, statistiques du Commerce Extérieur — Série B.

représentent toujours que 30 % du total des exportations de l'Espagne (voir tableau 7). Quant aux exportations de produits manufacturés vers les pays n'appartenant pas à la zone de l'OCDE, on peut constater d'après l'évolution passée, qu'en règle générale elles augmentent rapidement lorsque le volume des crédits à l'exportation s'accroît, de sorte qu'il n'en résulte dans l'immédiat qu'une amélioration limitée de la balance des paiements.

En outre, les exportations totales ne représentent encore que moins de la moitié de la valeur des importations. Par conséquent, même si la croissance des exportations demeurait considérable en 1970 (de l'ordre de 15 % par exemple), il faudrait que le taux d'accroissement des importations diminue très fortement (qu'il passe des 30 % qu'il atteignait

récemment à environ 7 à 8 %) pour que le déficit de la balance commerciale ne marque pas une nouvelle aggravation. Or, un pareil ralentissement ne semble guère probable en l'absence d'une décélération prononcée de l'expansion de la demande intérieure. En se fondant sur les tendances actuelles et en évaluant à 2 environ l'élasticité¹ des importations par rapport à la croissance du PNB (valeur des importations/volume du PNB), l'accroissement des importations semble devoir dépasser l'augmentation moyenne de 13 % enregistrée entre 1963 et 1969.

Il est difficile de juger dans quelle mesure une dégradation de la balance commerciale pourrait être compensée par l'augmentation des recettes au titre des opérations invisibles. Il est fort possible que les effets favorables de la réévaluation du mark sur les recettes que l'Espagne tire du tourisme et des envois de fonds des travailleurs dépassent l'incidence défavorable de la dévaluation du franc français et de la politique de restriction de la demande suivie en France. Mais même si la balance des paiements courants ne devait pas se détériorer encore sensiblement, elle fait déjà apparaître un déficit relativement important. On ne peut dire avec certitude si les entrées de capitaux à long terme resteront au niveau qu'elles ont atteint ces dernières années. D'autre part, il est fort possible que les sorties de capitaux à court terme se poursuivent, si la preuve n'était pas faite prochainement que des mesures efficaces sont prises pour rétablir l'équilibre de la balance de base. Les réserves officielles n'atteignent pas un niveau excessif et si elles diminuaient notablement, la confiance risquerait de s'en ressentir.

Problèmes de régulation de la demande

Des indicateurs récents donnent à penser que les autorités ont laissé l'expansion de la demande intérieure s'accélérer au point qu'elle crée des tensions sur la balance des paiements et risque de compromettre la stabilité financière intérieure. Lorsqu'il est apparu à la fin de 1968 que la production et la demande reprenaient rapidement, il devenait nécessaire

1 Il est particulièrement aléatoire dans le cas de l'Espagne de calculer les élasticités par extrapolation de leurs valeurs passées, en raison des amples fluctuations qu'ont marquées les importations au cours des dernières années et des modifications structurelles intervenues dans l'économie. D'autre part, l'incidence de la dévaluation de la peseta sur la tendance des importations est probablement limitée. Les possibilités de substitution de produits locaux aux produits importés semblent restreintes, non seulement pour les matières premières mais aussi pour d'importantes catégories de biens d'équipement et, à court terme, pour certaines denrées alimentaires essentielles. Il existe en outre d'importantes barrières aux importations de produits de consommation manufacturés et de plusieurs produits semi-finis (contingents, droits de douane et taxes spéciales à l'importation). Ainsi, l'élasticité de la plupart des importations par rapport aux prix semble être sensiblement plus faible que leur élasticité par rapport aux revenus.

de réorienter la politique économique afin de modérer l'expansion de la demande intérieure. Mais certaines majorations d'impôts proposées alors par le gouvernement, à l'exception du relèvement des prix du tabac, n'ont été approuvées qu'en juillet dernier et les dépenses publiques ont continué d'augmenter notablement. En outre, la politique suivie en matière monétaire et dans le domaine du crédit est restée très libérale jusqu'à l'automne dernier. La décision prise récemment de ralentir l'expansion du crédit distribué par les banques commerciales jusqu'à la fin de 1969 indique que les autorités s'inquiètent désormais du danger d'une surchauffe. Mais même si la situation n'appelle pas une action très radicale, il faut admettre que les mesures prises à présent pour modérer la croissance de la demande devront forcément être plus importantes qu'il n'eût été nécessaire si l'on avait agi en ce sens il y a un an. La politique économique doit désormais avoir pour principal objectif de tempérer aussitôt que possible le rythme de progression de la demande intérieure et de donner à l'expansion économique un rythme et une physionomie mieux adaptés à la poursuite des objectifs du Deuxième Plan de Développement. En outre, il importe que la charge de l'ajustement ne pèse pas essentiellement sur l'investissement productif mais sur la plupart des composantes de la demande intérieure, en particulier la demande des consommateurs. Cela pose le problème du choix des divers types de mesures à prendre. On examinera dans les paragraphes qui suivent les rôles respectifs de la politique budgétaire et des politiques du crédit et des prix et revenus ; une note annexée à la présente étude examine l'usage fait de la politique budgétaire comme instrument anti-cyclique en Espagne.

Politique budgétaire

A la date où était rédigée la présente étude on ne connaissait que les premières propositions budgétaires présentées pour 1970. Les Cortes étaient saisies en même temps d'un projet de loi distinct prévoyant, pour les quelques années à venir, un accroissement des dépenses d'enseignement qui devait être financé par des relèvements des taux d'imposition ; on ne sait pas encore jusqu'à quel point les recettes et dépenses budgétaires s'en trouveront modifiées dès 1970. D'autre part, on ne dispose pas de prévisions concernant le budget des collectivités locales et le système de sécurité sociale. A en juger par le projet de budget de l'Administration centrale pour 1970, la politique budgétaire pourrait avoir l'année prochaine une incidence expansionniste assez marquée sur l'économie. Selon les prévisions, les dépenses totales atteindraient 309.7 milliards de pesetas, c'est-à-dire qu'elles dépasseraient d'environ 14 % les recettes probables de 1969 ; leur taux d'augmentation serait sensiblement égal

à celui de cette année¹, mais supérieur au taux de progression en valeur du PNB qui paraît le plus probable. On estime que les recettes budgétaires s'accroîtront de près de 17 % par rapport aux prévisions de 1969, les recettes fiscales progressant de près de 18 %. Si ces hypothèses se réalisent, le budget sera en équilibre mais il semble improbable que, comme le suppose implicitement le projet du budget, les recettes fiscales augmentent de nouveau en 1970 aussi fortement que cette année, même si l'on tient compte des majorations des taux de certains impôts indirects adoptées l'été dernier. En outre, il paraît peu probable que l'évolution positive enregistrée cette année dans les comptes extra-budgétaires se renouvelle en 1970.

Par rapport aux prévisions pour 1969² les estimations relatives aux dépenses courantes font apparaître une progression de 15.4 % qui s'explique en grande partie par le fait que les subventions et transferts augmenteraient selon les prévisions de 10 milliards de pesetas (23 %). Un montant de 5 milliards de pesetas est prévu pour le financement des excédents agricoles mais leur coût total pour l'ensemble de l'année sera probablement beaucoup plus important. En fait, les excédents agricoles et les pertes encourues au titre de diverses opérations de soutien de l'agriculture, sont financés par la Banque d'Espagne (qui a jusqu'ici affecté à cet usage quelque 10 milliards de pesetas par an). Les sommes inscrites au budget à ce titre ne représentent qu'une budgétisation partielle de ces crédits et ne correspondent pas à l'estimation des pertes qui seront probablement enregistrées l'année prochaine. Les estimations afférentes aux investissements directs du secteur public dépassent de 18 % les prévisions budgétaires pour 1969. Les transferts en capital ne sont que légèrement supérieurs aux chiffres prévus pour 1969 ; ceux-ci toutefois étaient de beaucoup supérieurs aux montants effectivement versés à ce titre en 1968 et par rapport aux résultats de 1968, les estimations pour 1970 font apparaître une augmentation de 12.4 milliards de pesetas, soit 43 % (voir tableau 5b).

Les recettes fiscales pourraient marquer en 1969 une augmentation supérieure aux 17 % prévus à l'origine, du fait surtout que l'activité

1 Bien que les autorisations de dépenses aient augmenté nettement plus vite jusqu'à septembre, les services officiels estimaient que pour l'ensemble de 1969, les montants effectivement déboursés seraient proches des prévisions budgétaires, ce qui impliquait une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente.

2 Il n'y a pas encore d'estimations du montant probable des versements effectués pendant l'année 1969 par type de dépenses. Jusqu'au mois d'octobre, les autorisations de dépenses faisaient apparaître un accroissement de 17 % pour le total des dépenses et de 21 % pour les dépenses en capital, par rapport aux dix premiers mois de 1968. Un montant appréciable de crédits restant à utiliser pourrait donc être reporté sur l'année 1970.

économique et les importations ont progressé dans des proportions supérieures aux prévisions. Si aucune nouvelle mesure n'est prise, l'accroissement sera sans doute moins rapide l'année prochaine, à moins que les importations (qui constituent une source importante de recettes fiscales) ne continuent à s'accroître très rapidement et que la hausse des prix ne s'accélère sensiblement. L'effet qu'auront en année pleine les relèvements d'impôts indirects mentionnés plus haut, contribuera sans doute à accroître les recettes fiscales mais il ne semble pas que le budget exercera une influence restrictive appréciable sur les revenus des particuliers et sur la consommation privée. Compte tenu de l'augmentation estimée des traitements et pensions des fonctionnaires, (12.4 %), de l'effet que l'accroissement des transferts aurait sur les revenus et de l'effet multiplicateur de la progression prévue des investissements publics, il semble que la politique budgétaire aura en définitive une incidence nettement expansionniste sur la consommation privée. Du point de vue plus limité de l'équilibre budgétaire, on peut prévoir que, si les hypothèses envisagées ci-dessus se réalisent, les dépenses totales du secteur public augmenteront plus vite que les recettes ; ainsi, alors que les opérations budgétaires seront sans doute à peu près équilibrées en trésorerie pour 1969, le financement du budget de l'année prochaine pourrait nécessiter un montant appréciable d'emprunts gouvernementaux.

Politique monétaire

La mesure dans laquelle les pouvoirs publics peuvent agir sur la demande par le biais des politiques monétaire et du crédit est relativement importante en Espagne. Les entreprises sont en général largement tributaires du crédit distribué par le système bancaire. Les banques commerciales ont d'ordinaire largement recours aux facilités offertes par la Banque centrale, en particulier dans la conjoncture actuelle où leurs disponibilités de trésorerie sont relativement faibles, et où le secteur extérieur exerce un effet de contraction sur la liquidité. D'autres établissements bancaires sont placés sous l'étroit contrôle des autorités, notamment les organismes officiels de crédit dont les opérations sont financées par des avances du Trésor. L'une des principales difficultés rencontrées dans le passé pour adapter en temps opportun la politique monétaire à l'évolution conjoncturelle, tenait à la multiplicité des décisions particulières prises, sans coordination suffisante, pour les différents types de crédits et taux d'intérêt, et à la répugnance des autorités à laisser les taux d'intérêt s'élever au-dessus d'un niveau rigide, artificiellement bas, destiné principalement à permettre au Trésor d'emprunter à un faible coût. La correction de défauts de ce genre est l'un des principaux objectifs assignés à la politique économique dans le cadre du Deuxième Plan de Développement.

L'expérience montre que les autorités monétaires pourraient à présent, dans des délais assez courts, déterminer un net ralentissement de l'expansion des crédits au secteur privé qui, quels que soient les critères d'appréciation utilisés, a manifestement été excessive. Mais, même si une telle action s'appliquait à un domaine étendu (sans trop de dérogations pour différents types de crédits), il faudrait qu'elle soit assez radicale si elle ne s'accompagne pas d'autres mesures de restriction, notamment de modifications de la politique budgétaire. Comme dans les autres pays où il se pose des problèmes semblables, le fait de recourir essentiellement à la politique du crédit pour modérer la demande intérieure risque de peser à l'excès sur les investissements productifs privés et d'avoir des répercussions défavorables sur la croissance à long terme.

Outre le rôle important que la politique monétaire est appelée à jouer pour modérer l'expansion de la demande, les autorités monétaires se trouvent aussi à l'heure actuelle devant une tâche relativement urgente qui est d'empêcher les sorties de capitaux à court terme de se poursuivre. Les modifications apportées l'été dernier à la réglementation applicable aux taux d'intérêt, représentent un premier pas, dont il faut se féliciter, dans la voie d'une réduction de l'écart entre les taux d'intérêt intérieurs et étrangers ; elles vont aussi dans le sens d'une structure plus souple et plus réaliste des taux d'intérêt, du point de vue de l'économie intérieure.

Politique des prix et des revenus

La relative modération de la hausse des prix a été l'un des éléments les plus satisfaisants de l'évolution en 1968-69, qui contraste de façon marquée avec la forte augmentation des années précédentes. Ce résultat plus favorable a été facilité par le sous-emploi de la capacité qui a caractérisé l'économie pendant une grande partie de la période récente. Il est aussi attribuable dans une mesure non négligeable aux mesures spéciales qui ont été prises : subventions, réduction des droits d'importation, et contrôle étendu sur les prix¹. Il ne fait guère de doute que ces mesures allaient à l'encontre de l'un des principaux objectifs de la dévaluation, celui qui consistait à provoquer une réaffectation des ressources réelles susceptible de déterminer un excédent d'exportations aux dépens de la consommation privée. Les mesures, toutefois, se justifiaient par la nécessité urgente de combattre les anticipations inflationnistes et d'arrêter la course des prix et des salaires. Cependant, s'ils restaient trop longtemps en vigueur, les contrôles de prix risqueraient de perdre de leur efficacité

1 Il a été estimé (par la Banque d'Espagne) que 40 % environ des produits non alimentaires et des services entrant dans le calcul de l'indice du coût de la vie sont assujettis à des contrôles de prix. Etant donné que le poids des produits alimentaires et boissons dans l'indice représente environ 50 % et que les prix de presque tous les produits alimentaires essentiels sont contrôlés par l'Etat, l'incidence des contrôles de prix paraît relativement importante.

et de provoquer en outre des distorsions dont l'économie ne manquerait pas de se ressentir. Il serait donc souhaitable qu'ils soient progressivement assouplis. Les tarifs de certains services publics ont récemment été révisés en hausse. D'autre part, le maintien de subventions budgétaires en faveur de certaines importations comme celles de produits sidérurgiques ne semble guère se justifier. En revanche, pour des raisons de politique générale, il paraît souhaitable que les réductions des droits à l'importation instituées à titre d'expédient temporaire restent en vigueur.

Aucune directive n'a encore été publiée à propos des augmentations de salaires en 1970¹. Mais, selon une procédure inscrite dans le Plan, le salaire minimal journalier (actuellement fixé à 102 pesetas) devrait prochainement faire l'objet d'une révision annuelle. Il est difficile d'apprécier l'efficacité de la politique des salaires et des autres revenus appliquée depuis la dévaluation. Il semble cependant que le rythme de progression des salaires a été largement influencé par les variations de la pression de la demande et de la situation sur le marché de l'emploi. D'autres pays ont également éprouvé beaucoup de difficultés à mettre en œuvre une politique des revenus vraiment efficace. Mais l'expérience montre qu'une politique des revenus n'a quelque chance d'aboutir que si l'on parvient à empêcher que l'expansion de la demande et la hausse des prix à la consommation ne prennent des proportions excessives.

IV CONCLUSIONS

A certains égards, et non des moindres, la situation de l'économie espagnole a évolué dans un sens favorable depuis la dévaluation. La balance des paiements courants s'est nettement améliorée en 1968, année où la vigueur de la demande extérieure a pu être mise à profit grâce au relâchement de la pression de la demande intérieure et à l'abaissement relatif des coûts dus à la dévaluation. Les prix, qui augmentaient à un rythme rapide avant le changement de parité de la peseta, ont été très stables depuis lors, en dépit des conséquences de la dévaluation sur les prix à l'importation. La production et l'emploi, dont l'avance avait été très lente en 1967 et pendant les premiers mois de 1968, progressent vivement depuis lors. Les investissements productifs, d'autre part, accusent depuis quelque temps, une forte expansion.

Mais la situation économique actuelle ne laisse pas d'être préoccupante sous divers aspects. La balance des paiements courants s'est détériorée en 1969 et il est probable que pour l'ensemble de l'année elle se soldera par un déficit de l'ordre de 0.5 milliard de dollars. Compte

1 Voir page 50, en note, les mesures prises après la réunion du Comité.

tenu des mouvements de capitaux, le déficit global pourrait avoisiner 0.2 milliard de dollars. L'ampleur du déficit courant n'est pas exceptionnelle (il correspond à environ 1.7 % du PNB) et ne signifie pas nécessairement qu'un grave déséquilibre soit apparu. On ne saurait toutefois négliger le fait qu'il se produit au cours d'une année où les échanges mondiaux connaissent une expansion exceptionnelle et où les effets de la dévaluation auraient dû se faire pleinement sentir. Si la hausse des prix a jusqu'à présent été modérée, certains signes laissent penser qu'elle commençait à s'accélérer ces derniers mois. En outre, les salaires augmentent à un rythme plus rapide qu'auparavant. Cela n'a pas entraîné d'accroissement des coûts unitaires de main-d'œuvre car la productivité, favorisée par le retour à des taux plus élevés d'utilisation des ressources, a marqué une nette avance. Mais la hausse des salaires est plus rapide que l'accroissement tendanciel de la productivité et ne saurait par conséquent être compatible à long terme avec la stabilisation souhaitable des prix.

Plusieurs signes montrent donc que l'on a laissé la demande intérieure progresser à un rythme trop rapide pour être conciliable avec le maintien d'un degré raisonnable de stabilité économique. Si les mesures appliquées au cours des deux dernières années ont pu, à certains égards, freiner l'expansion de la demande intérieure, leur action n'a pas dû être très énergique. La situation monétaire est restée aisée et le crédit bancaire s'est accru considérablement. L'influence du secteur public sur l'économie a été moins expansionniste en 1969 que l'année précédente, mais le changement n'a pas été suffisamment prononcé pour empêcher la demande intérieure de s'accroître notablement.

Il semble en outre que les voies empruntées par l'expansion n'ont pas été celles que souhaitaient les pouvoirs publics. La dévaluation et les mesures complémentaires avaient notamment pour objectif de libérer au profit des investissements fixes et des exportations une partie des ressources absorbées par la consommation. Un certain transfert a été effectivement réalisé en 1968, année où la progression de la consommation publique et privée a été légèrement moins rapide que celle du PNB ; mais l'amélioration de la balance courante enregistrée en 1968 semble avoir surtout été due à la faiblesse des investissements et au ralentissement de la demande intérieure globale, plutôt qu'à une restriction de la consommation. L'expansion en volume de la consommation du secteur public demeure peut-être en 1969 plus lente que celle du PNB, mais le rythme de progression de la consommation privée paraît au contraire plus rapide que celui du PNB depuis quelque temps. On peut donc penser que le transfert, à d'autres utilisations finales, de ressources précédemment absorbées par la consommation, n'a eu qu'une ampleur assez limitée.

Il semble vraisemblable qu'en l'absence de mesures adéquates de désinflation, la demande intérieure continuera en 1970 à progresser

rapidement, plus vite probablement que ne pourra le faire la production réelle, et que la balance des paiements et les prix seront soumis à des pressions croissantes. Le risque de déséquilibre se trouve accru par le ralentissement prévisible des échanges mondiaux et, sur le plan intérieur, par l'éventualité d'importantes hausses de salaires s'accompagnant d'ajustements nécessaires des mesures de contrôle des prix. Certaines mesures prises récemment pour modérer l'expansion du crédit bancaire et la réduction des liquidités bancaires pourraient entraîner l'an prochain un ralentissement de l'expansion du crédit, si le secteur public ne créait pas un volume appréciable de liquidités nouvelles. Mais les premières propositions budgétaires pour 1970 paraissent avoir un caractère nettement expansionniste.

Dans l'immédiat, la politique économique doit avoir pour objectif principal de restaurer l'équilibre global de l'économie et de donner à l'expansion une physionomie mieux adaptée à la poursuite des objectifs généraux du Deuxième Plan de Développement. Afin de freiner dès que possible la progression de la demande intérieure, il faudra peut-être prendre des mesures affectant la plupart des composantes de la demande. Etant donné que le volume des ressources transférées de la consommation aux investissements et aux exportations est restée limitée jusqu'à présent et que la demande des consommateurs semble devoir demeurer vigoureuse, il serait particulièrement souhaitable de prendre des dispositions tendant à freiner la progression de la consommation privée. Il serait également souhaitable de modérer l'expansion de la construction de logements. Les efforts tendant à freiner la progression des dépenses publiques devraient, autant que possible, s'appliquer principalement aux dépenses courantes, y compris les transferts, mais il faudra peut-être également reporter à plus tard certains projets d'investissement du secteur public. Si la progression de la consommation, de la construction de logements et des dépenses gouvernementales étaient freinées, la nécessité de restreindre les investissements fixes productifs s'en trouverait diminuée d'autant. Etant donné cependant que la croissance de la demande intérieure globale s'annonce vigoureuse, un ralentissement de l'expansion des investissements paraît également souhaitable. Cela ne pourra se faire que si l'on use activement de la politique monétaire, en vue notamment de modérer l'expansion des liquidités globales dans l'économie, ce qui contribuerait à atténuer la pression générale qu'exerce la demande. En stoppant les sorties de capitaux à long terme, les mesures monétaires pourraient en outre jouer un rôle important dans l'atténuation des tensions auxquelles est soumise la balance des paiements. Au moment où la présente étude était rédigée, le Gouvernement n'avait pas encore fait connaître la politique économique qu'il appliquerait en 1970. Mais l'on savait que les autorités étudiaient attentivement les derniers dévelop-

pements de la situation et avaient l'intention de prendre à bref délai des mesures tendant à assurer la stabilité financière générale*.

Ainsi que le reconnaît expressément le Deuxième Plan de Développement, la politique de régulation de la demande ne saurait être efficace que si elle est étroitement liée à la politique de développement. Si des dispositions efficaces étaient prises dès à présent pour enrayer les pressions excessives de la demande, elles empêcheraient l'apparition de graves déséquilibres qui pourraient exiger des mesures de désinflation plus radicales qui ne manqueraient pas d'avoir des conséquences fâcheuses sur la croissance économique. L'alternance de périodes d'expansion excessive, inévitablement suivies de ralentissements prononcés de l'activité, pourrait faire tomber le taux moyen de croissance au-dessous du potentiel à moyen terme de l'économie. Au surplus, si l'expansion se poursuivait à un rythme plus régulier, les conditions seraient plus favorables aux réformes structurelles qui figurent parmi les objectifs à long terme du Plan. L'amélioration en profondeur des structures de la production agricole et de la production industrielle, combinée à une intégration plus poussée dans l'économie mondiale, permettrait sans doute à l'Espagne de tirer meilleur parti du potentiel de croissance considérable de son économie.

* Après la réunion du Comité d'Examen des Situations Economiques et des Problèmes de Développement, le Gouvernement espagnol a annoncé les mesures suivantes :

(a) *Revenus et prix*

Les directives actuellement en vigueur qui limitent à 5,9 % l'augmentation annuelle du taux des salaires de base sont abolies à compter du 1^{er} janvier 1970 et les règles suivantes sont désormais applicables à toutes les négociations de salaires : (i) les accords de salaires devront tenir compte de trois principaux critères : progrès de la productivité, situation économique générale et durée de l'accord à conclure ; (ii) les conventions collectives seront obligatoirement soumises à l'approbation du gouvernement chaque fois que « les majorations de salaires et les autres clauses entraîneront effectivement sur le plan économique une hausse supérieure à 8 %, s'il s'agit d'une convention conclue pour une période d'au moins deux ans, ou supérieure à 6 1/2 %, s'il s'agit d'une convention conclue pour une période inférieure à deux ans ». Il est précisé qu'une clause d'échelle mobile pourra être incluse dans les conventions conclues pour une durée de deux ans ou davantage. En matière de prix, les contrôles institués en novembre 1967 sont maintenus et les importations de denrées alimentaires de première nécessité continueront d'être subventionnées. On envisage toutefois un assouplissement du contrôle pour les produits non essentiels.

(b) *Importations*

Du 11 décembre 1969 au 31 décembre 1970, les importateurs (autres que l'Etat) sont tenus de déposer préalablement pour une période de six mois l'équivalent de 20 % de la valeur des importations.

(c) *Achats à tempérament*

A partir du 12 décembre, le versement comptant exigé pour les achats à tempérament d'automobiles et de la plupart des articles d'équipement ménager est majoré de 5 % et porté ainsi à 30 et 35 %, la durée maximale du crédit restant fixée à 18 mois (24 mois pour les automobiles).

Annexe 1

**EXPÉRIENCE DE L'ESPAGNE
DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE
ET VUES DES AUTORITÉS ESPAGNOLES
SUR LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT
SUR LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

PAGE BLANCHE

EXPÉRIENCE DE L'ESPAGNE
DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE
ET VUES DES AUTORITÉS ESPAGNOLES
SUR LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT
SUR LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

La présente note étudie l'emploi fait en Espagne de la politique budgétaire comme moyen de régulation de la demande à court terme ; elle analyse les principaux obstacles auxquels se heurte son application et suggère diverses améliorations possibles, dans le sens des recommandations formulées par le rapport du groupe d'experts sur la politique budgétaire¹. On examinera sommairement les cinq points suivants :

- (i) Information économique et compréhension de la part de l'opinion publique ;
- (ii) Le système budgétaire ;
- (iii) Coordination de la politique budgétaire et de la politique monétaire ;
- (iv) Souplesse dans l'exécution des dépenses publiques ;
- (v) La fiscalité en tant qu'instrument budgétaire et les autres instruments de politique économique.

On ne peut apprécier les résultats obtenus par la politique budgétaire pratiquée en Espagne pendant la période considérée (1958-1968) que si l'on tient compte des circonstances des dix dernières années précédentes, qui ont dans une large mesure conditionné la politique budgétaire mise en œuvre par la suite. A l'issue de la seconde guerre mondiale, l'Espagne devait faire face à de profonds déséquilibres structurels et à une grave pénurie de moyens de production. Les objectifs à long terme adoptés par les autorités en matière de croissance économique et de réformes structurelles eurent d'importantes conséquences

1 « Politique budgétaire et équilibre économique », Paris, décembre 1968. Les recommandations sont reproduites en Annexe II.

sur la formulation de la politique budgétaire, tandis que la régulation de la demande à court terme devait s'effectuer, essentiellement, par l'application d'un système complexe de réglementations administratives. En abolissant la majeure partie de ces réglementations et en libérant une bonne part des opérations extérieures courantes, le Plan de stabilisation de 1959 laissa l'économie davantage exposée aux fluctuations de la conjoncture, renforçant ainsi le rôle dévolu à la politique générale de régulation de la demande. La régulation de la demande à court terme n'a pas posé de problèmes sérieux avant 1965 ou 1966, du fait surtout qu'il existait une marge de ressources inemployées dans lesquelles on pouvait puiser et que la détérioration graduelle de la balance extérieure courante qui accompagnait l'expansion sans précédent de l'activité économique était financée par des entrées de capitaux à long terme. Mais au début de 1966, la persistance de tensions inflationnistes et l'apparition d'un déficit de la balance des paiements ont conduit les autorités à prendre des mesures de restriction monétaire, tandis que le secteur public continuait d'exercer une influence expansionniste, malgré l'annonce de certaines décisions visant à comprimer les programmes de dépenses publiques. En fait, même si le Gouvernement avait voulu utiliser le budget comme l'un des principaux instruments de stabilisation économique au lieu de s'en servir seulement comme d'un instrument comptable et de contrôle, il n'aurait pu, et il ne pourrait encore, exercer qu'une action d'envergure assez limitée. En effet, le système budgétaire n'est guère adapté aux exigences de la politique économique moderne. Le montant global des dépenses du secteur public (dépenses ordinaires et d'équipement, y compris celles des entreprises publiques) représente jusqu'à un quart du PNB, mais leur maniement en tant qu'instrument conjoncturel offre assez peu de souplesse du fait en partie du caractère biennal du budget et en partie de la demande croissante de services publics, d'infrastructures sociales, etc. L'assiette de la fiscalité est relativement étroite : selon les estimations provisoires, les recettes fiscales de l'administration centrale se sont élevées à 12 % seulement du PNB en 1969, les impôts indirects représentant 67 % du total. Il y a encore beaucoup de progrès à faire, semble-t-il, si l'on veut que la politique de régulation de la demande parvienne à concilier un haut niveau d'activité économique avec un degré satisfaisant de stabilité financière intérieure et extérieure.

(i) *Information économique et compréhension de la part de l'opinion publique*

Comme le suggèrent les Recommandations N^{os} 1 à 4, les gouvernements devraient réexaminer, et accroître le cas échéant, les ressources

qu'ils consacrent à l'analyse et à la prévision économiques ainsi qu'à l'évaluation des effets de la politique économique. Il faudrait en outre que le public ait largement accès aux données essentielles sur lesquelles les gouvernements fondent leurs décisions.

Des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années dans le domaine des statistiques économiques, mais la taille et la complexité auxquelles est parvenue l'économie espagnole exigent de nouveaux efforts si l'on veut apprécier convenablement les transformations structurelles et l'évolution de la situation. Les statistiques de base présentent d'importantes lacunes : telle, par exemple, l'absence de recensement industriel, généralement considéré comme un point de repaire fondamental pour l'élaboration des statistiques courantes. A l'heure actuelle, les indicateurs à court terme de la production et de la dépense ne fournissent de données que pour la production industrielle et le commerce extérieur ; il faut de toute évidence mettre au point un ensemble d'indicateurs plus complet. Il faudrait aussi s'efforcer d'améliorer encore la fiabilité des statistiques existantes et d'abréger leurs délais de publication.

Divers services administratifs étudient l'évolution de la situation économique et apprécient les perspectives à court terme, mais il n'existe encore aucun organe central spécialement chargé de synthétiser les différentes études et d'établir une prévision officielle d'ensemble. Or on ne peut prendre de décision cohérente, en matière de politique économique, qu'à partir d'une prévision officielle d'ensemble couvrant les douze ou les dix-huit mois à venir. La publication des prévisions stimulerait les discussions publiques et contribuerait à mieux faire comprendre éventuellement la nécessité de modifier la politique économique.

Bien que le budget soit considéré au premier chef comme un instrument de comptabilité et de contrôle administratifs, plutôt que comme un moyen de régulation de la demande, l'incidence qu'il paraît devoir exercer sur la demande fait l'objet d'estimations mais celles-ci ne sont pas publiées. Il semblerait pourtant très souhaitable de commencer à publier :

- (a) des indications sur le sens de l'influence que les mesures de politique économique contenues dans le budget ont pour but d'exercer sur l'économie ; et
- (b) une présentation simplifiée du budget en termes de comptabilité nationale, faisant apparaître tant les résultats de l'exercice précédent que les propositions budgétaires pour le prochain exercice.

(ii) *Le système budgétaire*

Aux termes de la Recommandation N° 5, le Parlement devrait pouvoir se former une opinion d'ensemble sur les propositions budgétaires en les considérant dans le cadre de la politique économique générale. En Espagne, conformément à la procédure budgétaire instituée par une loi de 1950, le projet de budget est soumis tous les deux ans au Parlement (les Cortes) par le Gouvernement. Il est établi sous l'autorité du Ministre des Finances, qui présente des prévisions de dépenses et de recettes pour la première année de la période biennale ainsi que les grandes lignes de la politique économique que le Gouvernement se propose de suivre au cours de cette période. Les dépenses réelles diffèrent toujours considérablement des prévisions initiales, du fait, en partie, que les crédits inemployés sont reportés sur l'année suivante, mais surtout parce que les lois postérieures au budget viennent autoriser des dépenses complémentaires ou extraordinaires. Pour la seconde année de la période budgétaire, le gouvernement soumet à l'approbation des Cortes des prévisions de dépenses mais aucune prévision de recettes, si bien que l'on ne procède à aucun examen d'ensemble du budget de cette seconde année.

Un autre fait rend difficile l'analyse de l'incidence générale des finances publiques sur l'économie : selon la procédure en vigueur, la discussion budgétaire porte essentiellement sur un document répondant strictement à la définition administrative du budget et ne s'accompagnant d'aucune estimation de l'influence globale du secteur public sur l'économie. Tel qu'il est actuellement défini, le budget est habituellement équilibré ou légèrement excédentaire, sauf en 1965 et en 1968 où il a fait apparaître un déficit important. Mais le budget ne tient compte ni de la sécurité sociale (dont les opérations courantes se soldent généralement par un excédent appréciable), ni des opérations d'un grand nombre d'organismes autonomes, notamment les offices de commercialisation des produits agricoles, dont le financement est assuré en majeure partie par la Banque d'Espagne. Les estimations des dépenses des collectivités locales (financées largement par des transferts du budget de l'Etat et par des recettes fiscales affectées) ne sont données qu'a posteriori et avec des retards considérables. En revanche, on connaît au début de chaque année les prévisions relatives au montant des emprunts publics, dont le produit servira à financer les opérations des organismes officiels de crédit.

Le système des budgets biennaux présente peut-être certains avantages à d'autres points de vue, mais il ne facilite guère l'emploi du budget comme instrument de régulation de la demande. Un budget annuel serait un outil de politique économique d'une plus grande souplesse ; il permettrait d'apprécier plus fréquemment la situation et les perspectives à court terme de l'économie, et accroîtrait les chances de détecter et de corriger

les déséquilibres au plus tôt. Par ailleurs, étant donné les progrès considérables accomplis ces dernières années dans le classement des opérations de l'Administration centrale et de l'Etat en fonction des concepts de la comptabilité nationale, il semble qu'il soit possible dès maintenant d'établir des estimations approximatives de l'incidence du secteur public sur l'économie au moment où est élaboré le budget administratif.

(iii) *Coordination de la politique budgétaire et de la politique monétaire*

Les obstacles s'opposant au renforcement de la coordination entre la politique budgétaire et la politique monétaire ne tiennent pas aux institutions, car la Banque d'Espagne a été nationalisée et placée sous le contrôle du Ministère des Finances en 1962. On n'a cependant pas suffisamment conscience en Espagne de l'importance que revêt la régulation de la demande en général et du rôle que doivent jouer les finances publiques. Cela peut expliquer en partie l'application, dans certains cas, de politiques divergentes et la prépondérance généralement accordée à la politique monétaire dans la correction des déséquilibres économiques. Les exemples suivants, tirés de l'histoire économique des dix dernières années, montreront la nécessité d'améliorer la situation à cet égard.

- (a) Dans le Plan de stabilisation de 1959 on a utilisé tant la politique budgétaire que la politique monétaire, pour contenir les pressions inflationnistes et restaurer l'équilibre intérieur et extérieur. Or, si le crédit bancaire au secteur privé ne s'est accru que de 2 % en 1959 (contre 16.5 % en 1958), les dépenses budgétaires ont augmenté de 10.3 % (contre 26.6 % en 1958). Le resserrement du crédit, joint au changement intervenu dans les prévisions des entreprises ont entraîné une baisse de l'investissement productif privé de plus de 10 % en termes réels.
- (b) Vers la fin de 1965, le renforcement des pressions inflationnistes a incité les autorités à prendre toute une série de mesures restrictives sur le plan budgétaire et sur le plan monétaire. Mais en fait, seule la progression du crédit accordé par les banques commerciales a été sérieusement freinée, tandis que le secteur public continuait à exercer une influence expansionniste considérable : en valeur, les dépenses courantes de l'Etat ont augmenté de près de 16 % et ses dépenses d'investissement de plus de 25 %.

Il faut espérer que les dernières déclarations officielles annonçant une coordination plus étroite entre les différents ministères se traduiront bientôt par des résultats concrets.

(iv) *Souplesse dans l'exécution des dépenses publiques*

Le manque de souplesse à court terme dans l'exécution des dépenses publiques (dont traite la Recommandation N° 12) est un fait que l'on peut facilement constater depuis dix ou quinze ans. Ainsi, au cours de la période 1958-1968, les dépenses courantes de l'Etat ont augmenté en valeur de 13 % en moyenne¹ et l'investissement fixe a plus que doublé en termes réels. Cela s'explique en partie par le fait que, comme nous l'avons vu, le budget de l'Administration centrale couvre une période de deux années, mais cela est dû surtout à ce que, au commencement de la période, la part des ressources consacrées à la consommation du secteur public était faible (8 % du PNB) et à ce que, par la suite, la demande de services publics s'est fortement accrue. Dans la seconde partie de cette période, les subventions aux entreprises et les transferts aux particuliers ont absorbé une part de plus en plus grande des dépenses publiques. On peut noter en outre que certains des facteurs qui ont contribué par le passé au gonflement des dépenses publiques ne semblent pas près de disparaître ; il en est ainsi, par exemple, des subventions agricoles et des transferts aux particuliers, qui ont toutes chances de s'accroître considérablement ; à l'heure actuelle, les seconds ne représentent que 5.5 % des revenus des particuliers, contre près de 12 % en moyenne dans les pays Membres de l'OCDE. En outre, il faut s'attendre pour les années à venir à une augmentation considérable des dépenses ; il n'est, pour s'en convaincre, que de consulter le projet actuel en matière d'enseignement et le programme d'investissements publics contenu dans le Deuxième Plan de Développement.

Le rythme d'accroissement des dépenses publiques sera sans doute considérable au cours des prochaines années, mais il devrait cependant être possible de moduler la progression en fonction des nécessités de la régulation de la demande. Il faudrait surtout augmenter notablement la part du revenu national absorbée par l'impôt, qui est à l'heure actuelle très faible par rapport à beaucoup d'autres pays Membres.

¹ Compte tenu de la réforme opérée en 1967 ; les allocations familiales, qui étaient auparavant payées directement par l'employeur, sont depuis lors considérées comme des transferts, du fait qu'elles sont versées par l'intermédiaire de la sécurité sociale.

(v) *La fiscalité en tant qu'instrument budgétaire et les autres instruments de politique économique*

L'étroitesse de l'assiette de la fiscalité espagnole constitue un obstacle majeur à l'efficacité de la politique de régulation de la demande (cet aspect de la politique budgétaire fait l'objet de la Recommandation N° 16 et des suivantes). Au cours de la période 1967-1969, le montant global des recettes fiscales de l'Administration centrale (cotisations de sécurité sociale non comprises) n'a atteint que 12 % environ du PNB, alors que la proportion moyenne s'élevait à 19 % pour l'ensemble des pays Membres de l'OCDE. A l'heure actuelle, les impôts indirects produisent environ 67 % de la totalité des recettes fiscales (contre 65 % environ en 1962). Le Gouvernement a pouvoir de majorer ou réduire, dans la limite de 10 % de leur montant, les taux des impôts indirects. La proportion relativement faible et décroissante du produit des impôts directs dans les recettes fiscales restreint considérablement le rôle de « stabilisateur automatique » que joue le budget. Au surplus, étant donné qu'il est difficile d'agir sur la consommation privée par le biais de la fiscalité indirecte, en raison de l'effet que celle-ci exerce sur les prix et des rapports qui lient généralement les salaires aux prix, le faible niveau des impôts directs limite les possibilités d'aménager à des fins anti-cycliques la fiscalité portant sur la consommation privée. Les impôts directs sur les particuliers fournissent environ 18 % de l'ensemble des recettes fiscales de l'Administration centrale mais ne représentent qu'environ 2.5 % des revenus des particuliers (cotisations patronales de sécurité sociale exclues). La faiblesse du rendement de la fiscalité directe est due en partie au fait que les salariés sont pratiquement exonérés d'impôts directs, mais aussi, sans doute, à une évasion fiscale importante. Ainsi, au cours de la période 1962-1968, le produit des impôts directs a augmenté en moyenne d'environ 12 % par an, alors que les revenus des particuliers s'accroissaient d'environ 13.5 % chaque année, mais ce décalage entre la progression des recettes fiscales et des revenus a tenu en partie à l'augmentation importante de la limite d'exemption des revenus du travail. Le régime de l'« évaluation globale »¹ appliqué à une importante fraction des impôts directs et indirects a entraîné une diminution considérable du rendement de la fiscalité et réduit fortement la sensibilité des recettes fiscales aux variations du rythme d'expansion. Les résultats encourageants obtenus à la suite des modifications apportées récemment à

1 La somme exigible au titre de certains impôts directs ou indirects est évaluée globalement par des négociations entre l'administration fiscale et les représentants des professions ou des entreprises assujetties. Les majorations désirées de recettes fiscales ne peuvent en conséquence être obtenues qu'avec des retards considérables. Le champ d'application du régime de l'évaluation globale a été réduit au cours des deux dernières années mais il demeure encore important.

ce système semblent le confirmer. Il est évident que, tant que le rendement des impôts directs demeurera aussi faible qu'il l'est actuellement, la possibilité pour le Gouvernement de prendre à temps des mesures d'ordre budgétaire pour stabiliser l'économie restera assez limitée.

En ce qui concerne l'influence susceptible d'être exercée par le biais des finances publiques pour modérer les fluctuations de l'investissement privé (Recommandation N° 14), il est possible de faire jouer l'exonération fiscale prévue depuis dix ans en concurrence de 50 % des bénéfices sociaux non distribués qui sont investis dans l'année suivant celle de leur réalisation. Mais cet instrument n'a été utilisé d'une manière anti-cyclique qu'à partir de 1968, année où le taux de l'exonération a été porté à 100 %. Environ 75 à 80 % des impôts en cause sont acquittés dans les six mois suivant la clôture de l'exercice comptable pendant lequel ont été réalisés les bénéfices correspondants, le solde étant versé dans les deux ans plus tard. Il semble que les effets stabilisateurs de ces impôts seraient considérablement renforcés si les délais de règlement étaient abrégés et si les impôts sur les bénéfices des sociétés étaient recouverts autant que possible en s'inspirant de la notion de paiement contemporain du fait générateur. On pourrait aussi agir — et sans doute d'une manière plus efficace — sur les investissements des entreprises en faisant varier les cotisations patronales de sécurité sociale, que le gouvernement peut modifier comme il l'entend, et qui représentent une fraction particulièrement importante de l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat. Le Gouvernement a en outre agi à plusieurs reprises sur l'investissement en modifiant le volume de la construction résidentielle bénéficiant d'une aide de l'Etat, mais les délais qui s'écoulent entre les décisions des pouvoirs publics et l'exécution effective des dépenses sont généralement importants, ce qui réduit d'autant l'action conjoncturelle de cet instrument de politique économique.

Annexe II

**LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS
SUR L'EMPLOI DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE**

PAGE BLANCHE

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Le rapport intitulé « Politique budgétaire et équilibre économique » OCDE, Paris, 1968 a été établi par un groupe d'experts¹ désigné par le Secrétaire général de l'OCDE et chargé d'étudier l'emploi de la politique budgétaire comme instrument propre à maintenir l'équilibre économique, de définir les obstacles à une utilisation appropriée de cette politique et de faire des propositions quant aux moyens de les surmonter. Le rapport est fondé sur une analyse des résultats des politiques budgétaires qui ont été suivies depuis le milieu de la décennie 50 dans 7 pays, à savoir : l'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède ainsi que de leurs cadres institutionnel et technique. Le rapport se termine sur une série de recommandations qui sont énumérées ci-après :

A NÉCESSITÉ D'UNE INFORMATION ÉCONOMIQUE PLUS COMPLÈTE ET D'UNE PLUS GRANDE COMPRÉHENSION DE LA PART DE L'OPINION

Nous pensons que, dans la plupart des pays, les gouvernements devraient reconsidérer et, le cas échéant, renforcer les moyens qu'ils consacrent à l'analyse des tendances économiques, à la prévision de l'évolution de la conjoncture et à l'estimation des effets de leur politique sur l'économie. Nous sommes également d'avis que l'on devrait s'attacher, d'une façon générale, à porter à la connaissance du public dans leur intégralité les données statistiques essentielles sur lesquelles les pouvoirs publics fondent eux-mêmes leurs décisions. Ce n'est que de la sorte que l'on peut espérer susciter, au sein du Parlement comme dans le reste de l'opinion, la formation d'un noyau capable de suivre le processus logique suivant lequel les gouvernants, partant des faits et des probabilités, aboutissent à des diagnostics et des décisions.

Nous faisons, en conséquence, les suggestions suivantes :

¹ Walter W. Heller, Président, Cornelius Goedhart, Guillaume Guindey, Heinz Haller, Jean van Houtte, Assar Lindbeck, Richard Sayers, Sergio Steve et J.C.R. Dow.

Recommandation N° 1. L'une des conditions essentielles à la formulation de la politique budgétaire est l'appréciation correcte des tendances de la conjoncture. Dans un certain nombre de pays, l'activité des services de l'Etat en matière de prévision économique reste modeste, et elle n'est pas intégrée au processus budgétaire. La plupart des pays auraient intérêt à améliorer quantitativement et qualitativement les ressources qu'ils consacrent à la prévision et à l'analyse économiques : ce qui supposerait aussi des progrès en ce qui concerne le champ des statistiques, leur qualité et les délais de leur établissement.

Recommandation N° 2. Les gouvernements devraient publier des prévisions économiques plus détaillées et plus documentées que ce n'est souvent le cas à présent. Ces prévisions devraient mettre en lumière les tendances escomptées. Elles devraient porter sur les mêmes périodes que les propositions d'ordre budgétaire. La pratique, actuellement suivie dans certains pays, qui consiste à présenter les prévisions sous forme de comparaisons entre l'année civile passée et l'année civile en cours, n'est pas seulement insuffisante : elle risque en fait d'induire en erreur. Pour préciser la courbe dans le temps de l'évolution économique probable et des effets attendus des décisions prises en matière de finances publiques, il y aurait avantage à procéder périodiquement à des réexamens de la situation économique et de la ligne de politique suivie.

Recommandation N° 3. Parallèlement à la présentation des comptes budgétaires établie à des fins administratives, il conviendrait d'en donner une récapitulation claire sous une forme adaptée aux besoins de l'analyse économique. Ces documents devraient couvrir à la fois les résultats de l'exercice passé et les prévisions pour le nouvel exercice. Ils devraient inclure toutes les opérations du gouvernement central, détaillées conformément à la nomenclature classique de la comptabilité nationale. Les propositions budgétaires devraient de même être exposées et motivées en des termes simples, classiques et aussi compréhensibles que possible. Nous pensons enfin que ces divers documents devraient être largement diffusés et faire l'objet de débats publics.

Pour justifier de façon claire les propositions budgétaires, il faut être en mesure de les étayer sur une documentation statistique adéquate relative aux finances publiques. Il conviendrait, pensons-nous, que les gouvernements réexaminent les efforts qu'ils font dans ce domaine et soient prêts, le cas échéant, à les accroître sensiblement.

Recommandation N° 4. L'établissement du budget suppose nécessairement des évaluations sous-jacentes des effets que les dispositions budgétaires et autres dispositions connexes paraissent devoir exercer sur l'économie. Nous suggérons que ces évaluations soient explicitées et incluses dans la présentation du budget.

Tout cela exige sans doute que l'on explore systématiquement les méthodes de calcul des incidences de la gestion des finances publiques, et que l'on approfondisse la question de la présentation des comptes budgétaires. Nous pensons qu'il pourrait être utile de procéder à l'OCDE à des discussions entre experts tendant à préparer un accord sur des définitions et des méthodes statistiques, l'objectif étant que les gouvernements soient en mesure, lorsqu'ils présentent un budget, de publier des estimations des effets qu'ils entendent exercer sur l'économie par le biais dudit budget.

Recommandation N° 5. Le Parlement devrait pouvoir se former une opinion d'ensemble sur les propositions budgétaires en les considérant dans le cadre de la politique économique générale. Il faudrait pour cela qu'à côté de l'examen détaillé des propositions de dépenses et de recettes, des débats parlementaires puissent s'instaurer plus fréquemment en cours d'année sur l'incidence générale des finances publiques sur l'économie. S'ajoutant aux débats au sein des assemblées elles-mêmes, la discussion des questions générales de politique économique au sein de commissions spécialisées créées à cet effet peut, à notre avis, aider le Parlement à se former une opinion fondée.

Recommandation N° 6. Les membres des assemblées législatives devraient disposer de services spécialisés plus étoffés pour les aider à étudier la masse de données économiques qu'il leur faut assimiler pour pouvoir s'acquitter de leurs responsabilités.

Recommandation N° 7. Les gouvernements devraient favoriser la création d'organismes indépendants, dûment équipés en spécialistes, et susceptibles de publier régulièrement des analyses détaillées sur les tendances de la conjoncture ainsi que sur les conséquences à en tirer pour la conduite de la politique économique.

B NÉCESSITÉ DE COORDONNER LES ACTIONS

L'appréciation des impératifs de la situation économique et l'efficacité du processus de décision au sein du gouvernement exigent une certaine coordination des actions à l'échelon central. En outre, notre analyse de

L'expérience des pays que nous avons étudiés montre que la conduite d'une politique budgétaire moderne exige qu'il y ait coordination des actions non seulement au sein du gouvernement central, mais aussi entre celui-ci et les autres instances ayant une responsabilité dans le domaine de la politique économique. Enfin, chaque pays a un intérêt considérable et croissant à ce que ses partenaires commerciaux adoptent des politiques budgétaires appropriées et souples, car les fluctuations de l'activité économique dans un pays affectent de plus en plus ce qui se passe chez les autres.

Recommandation N° 8. S'agissant de la coordination au sein du gouvernement central, un certain nombre de pays ont mis en place un dispositif institutionnel en vertu duquel un département ou un groupe de départements assume un rôle de coordination à l'égard des activités des autres services dans le domaine dont il s'agit. Dans d'autres pays, toutefois, le morcellement des fonctions au sein de l'Exécutif a rendu plus malaisée la formulation d'une politique clairement définie. De toute évidence, il n'y a pas de solution idéale ni universellement satisfaisante à des problèmes d'organisation de cet ordre, et les formes ne peuvent que différer d'un pays à l'autre. Il y aurait cependant avantage, à notre avis, à ce que les divers gouvernements reconsidèrent les arrangements existants en la matière, de façon à rendre la coordination plus efficace et à mieux organiser le processus général de décision.

Recommandation N° 9. Pour que les décisions puissent être efficaces, les gouvernements doivent être en mesure d'apprécier correctement les actions qu'appellent les prévisions économiques. A cet effet, le département ou le groupe de départements responsable à l'échelon central doit pouvoir disposer des conseils d'une équipe solide d'experts économiques. Les membres de cette équipe doivent être d'un rang suffisamment élevé pour pouvoir donner des avis sur les questions de politique, et ils doivent être étroitement associés aux travaux du service chargé de la prévision.

Recommandation N° 10. Etant donné la nécessité de coordonner au maximum l'action budgétaire et l'action monétaire, il convient que, quel que soit le statut juridique de la Banque centrale, la coopération entre celle-ci et le gouvernement soit étroite. L'une comme l'autre doivent traiter des problèmes particuliers ressortissant à son domaine en les envisageant sur un plan élevé, celui des objectifs globaux de la politique économique.

Recommandation N° 11. Nous pensons que dans la plupart des pays les gouvernements devraient faire en sorte de pouvoir mieux intégrer

les activités des collectivités locales dans la politique qu'ils définissent. Etant donné que, dans tous les pays, le secteur des collectivités locales constitue un important élément de la demande globale, le gouvernement central doit, en tout état de cause, être promptement et exactement renseigné sur la gestion financière des collectivités locales (et éventuellement des Etats).

C SOUPLESSE NÉCESSAIRE DES TECHNIQUES DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Il dépend en définitive de l'efficacité avec laquelle les décisions de politique sont mises en œuvre et de la rapidité avec laquelle leurs effets affectent l'économie et s'y diffusent, qu'une politique, bien conçue au départ, soit un succès ou un échec ou ait même des conséquences néfastes. Les recommandations que nous avons à faire touchant l'amélioration des techniques de la politique budgétaire sont groupées ci-après sous les rubriques suivantes :

- (a) souplesse dans l'exécution des dépenses publiques ;
- (b) mesures affectant l'investissement privé ;
- (c) mesures affectant la consommation privée.

Nous formulons aussi des suggestions sur la souplesse dans la gestion de la dette publique (point(d)) et sur l'action budgétaire à court terme dans le contexte de la politique économique générale (point (e)).

(a) *Souplesse dans l'exécution des dépenses publiques*

Bien que de nombreuses catégories de dépenses publiques puissent difficilement être accrues ou diminuées de façon sensible dans des délais relativement courts, on ne saurait pour autant renoncer à toute possibilité d'action par ce moyen. On ferait alors peser sur le secteur privé une part trop lourde du poids des ajustements que peut appeler la situation économique.

Recommandation N° 12. Les gouvernements devraient s'efforcer d'introduire plus de souplesse dans les dépenses publiques, qu'il s'agisse des dépenses courantes ou des dépenses en capital. D'une part, la date de lancement de nouveaux programmes doit être choisie de façon à répondre aux nécessités de la situation économique générale ; d'autre part, il serait utile, à notre avis, que les dépenses prévues fassent l'objet d'un classement correspondant à la facilité plus ou moins grande avec laquelle elles peuvent être rapidement modifiées. Dans le cas des investissements publics, il se peut qu'en jouant sur le rythme d'exécution d'un certain nombre de projets mineurs, choisis à l'avance, on puisse éviter d'avoir à apporter des modifications

importantes, et éventuellement onéreuses, aux grands programmes de dépenses. C'est sur cette idée qu'est fondé le « budget d'investissements de secours » que vote chaque année, de façon conditionnelle, le Parlement suédois, et qui, tout en constituant une « réserve » de projets d'investissements sur laquelle peut jouer le gouvernement, laisse en outre à celui-ci la possibilité de dépasser, dans certaines limites, les crédits votés.

Recommandation N° 13. Dans certains pays, le contrôle que les départements économiques exercent sur l'échelonnement dans le temps des dépenses des autres départements est très lâche et devrait être renforcé. Aux Etats-Unis, on est arrivé à mettre en place un système dans lequel les différents départements ministériels ne peuvent dépenser les crédits qui leur sont alloués que par tranches trimestrielles.

(b) *Mesures affectant l'investissement privé*

Les instruments budgétaires sont capables d'influencer sensiblement les décisions d'investissement du secteur privé, car ils peuvent agir directement aussi bien sur la trésorerie que sur la rentabilité des entreprises. En vue de renforcer cette action susceptible d'être exercée sur les décisions d'investissement du secteur privé, nous ferons deux propositions :

Recommandation N° 14. L'activité de l'investissement privé étant sujette à de fortes fluctuations, toute action compensatrice dans ce domaine doit nécessairement être vigoureuse. Les incitations budgétaires affectant directement la rentabilité des investissements sont probablement, à notre avis, les plus efficaces. Nous classerions parmi celles qui ont le plus de chances de réussir les modifications temporaires apportées aux aides non remboursables, aux subventions et à l'imposition des dépenses d'investissement ; après quoi nous placerions les modifications des taux de l'impôt sur les bénéfiques et des barèmes d'amortissement. La sensibilité des investissements à ce dernier moyen d'action est conditionnée par les pratiques comptables, et des améliorations pourraient être apportées sur ce point. Tout en utilisant ces divers instruments, on peut aussi en forger d'autres. Le système de réserves pour investissement appliqué en Suède offre l'exemple d'une technique efficace qui permet d'influencer l'échelonnement dans le temps des dépenses des investisseurs privés, en combinant les subventions à l'investissement et l'action sur la trésorerie des entreprises.

Recommandation N° 15. Le système de taxation des bénéfiques des sociétés devrait s'inspirer autant que possible de la notion du paiement contemporain du fait générateur. Cela implique que les sociétés

déterminent elles-mêmes le montant de leurs impositions, et qu'elles soient astreintes ou incitées à verser des acomptes provisionnels importants par rapport au montant définitif exigible. Les systèmes en vigueur en Belgique, aux Etats-Unis et en Suède s'inspirent déjà très étroitement de cette notion. Si les délais qui s'écoulent entre la formation du revenu et le recouvrement de l'impôt ne peuvent être réduits, les modifications apportées au taux d'imposition n'exercent leurs effets sur le montant des impôts et sur l'économie qu'après des délais inutilement longs ; elles risquent en particulier de provoquer un gonflement excessif de l'investissement privé en période d'expansion.

(c) *Mesures affectant la consommation privée*

La mesure dans laquelle on peut, en vue de la régulation de la demande, modifier les dépenses publiques ou influencer les investissements privés n'est pas illimitée. Aussi les gouvernements sont-ils obligés de faire très largement fond sur les instruments budgétaires qui agissent sur la consommation privée (laquelle représente, dans la plupart des cas, les deux tiers environ de la dépense nationale). Nous avons un certain nombre de suggestions à formuler à cet égard, qui visent à rendre plus satisfaisants et plus efficaces les instruments budgétaires influant sur la dépense des ménages :

Recommandation N° 16. L'efficacité d'une politique de régulation de la demande présuppose l'existence d'un système fiscal dont l'assiette soit suffisamment large pour permettre de choisir entre différents instruments fiscaux ou de combiner l'action de plusieurs d'entre eux. Loin de nous l'idée de préconiser que le système fiscal soit réformé en vue exclusivement des impératifs de la régulation de la demande ; nous pensons néanmoins qu'un élargissement de l'assiette est de nature à améliorer l'instrument fiscal, qu'il s'agisse de mesures délibérées ou d'effets automatiques. A cet égard, un système de fiscalité indirecte comme celui du Royaume-Uni par exemple, fortement axé sur les boissons, le tabac et autres catégories de dépenses relativement étroites, n'est peut-être pas très efficace.

D'une façon générale, pour conférer suffisamment de souplesse à la politique budgétaire, il faut, à notre avis, arriver à faire admettre la possibilité de modifier, en vue de la régulation de la demande, les principaux impôts et contributions à large assiette qui frappent les consommateurs. Nous pensons notamment à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, aux taxes de caractère général sur les ventes et sur la valeur ajoutée. En outre, la modification des cotisations de Sécurité sociale et, d'une manière générale, des taxes sur les salaires

doit être considérée comme entrant dans l'arsenal des instruments budgétaires utilisables en vue de la stabilisation économique.

Recommandation N° 17. Les changements portant sur les tarifs des entreprises publiques produisent des effets analogues à ceux des modifications d'impôts indirects. Il convient d'y recourir dans l'élaboration de la politique budgétaire. De plus, la date d'entrée en vigueur des changements peut fort bien, le cas échéant, être aménagée en fonction des nécessités de la régulation de la demande.

Recommandation N° 18. Pour accroître l'efficacité des mesures délibérées et faire en sorte que leurs conséquences se fassent sentir au moment le plus opportun, de même que pour renforcer les effets automatiques, il convient que le recouvrement des impôts sur les salaires et traitements se fasse autant que possible par voie de retenue à la source. Les systèmes de recouvrement doivent être conçus de manière à pouvoir répercuter immédiatement toute modification des taux intervenant à un moment quelconque en cours d'année. Un certain nombre de pays appliquent déjà des systèmes de ce genre ; mais un usage plus large pourrait en être fait, notamment en France et en Suède.

Recommandation N° 19. Les régimes de Sécurité sociale contribuent pour une part importante à l'action stabilisatrice automatique des finances publiques ; mais il conviendrait en outre, comme nous l'avons déjà suggéré, de recourir à des modifications, à titre d'instruments d'action délibérée, des cotisations — ou des prestations. On pourrait accroître les vertus stabilisatrices de la Sécurité sociale en suivant l'exemple de l'Allemagne, de la Belgique et des Etats-Unis, où les allocations de chômage sont calculées en fonction du salaire, et non sur une base forfaitaire. Quand d'autres raisons militent dans le même sens, il peut y avoir intérêt à accroître l'ordre de grandeur des allocations de chômage (et éventuellement d'autres prestations).

Recommandation N° 20. Dans certains pays, l'inclusion dans le budget de modifications en matière fiscale soulève des problèmes du fait du long délai qui s'écoule entre le moment où les modifications sont annoncées et celui où elles sont mises en vigueur. Les contribuables peuvent ainsi se prémunir contre les effets des mesures annoncées — inconvénient qui risque de l'emporter sur les avantages d'ordre général attendus. Aux Etats-Unis, il est arrivé que des modifications d'impôts aient été applicables rétroactivement à la date à laquelle les propositions initiales avaient été présentées ; il y a peut-être là un remède au moins partiel qu'il vaudrait la peine d'envisager. Le système idéal paraît être celui du Royaume-Uni, où

les propositions fiscales prennent effet immédiatement, avant même d'avoir fait l'objet d'un débat approfondi.

Recommandation N° 21. En Belgique, en Italie et au Royaume-Uni (et dans une moindre mesure en France), le Gouvernement dispose de larges pouvoirs l'autorisant à modifier par décret les taux d'imposition, y compris dans certains cas les cotisations de Sécurité sociale, à tout moment de l'exercice financier, sans l'approbation préalable du Parlement ; de telles modifications doivent généralement faire l'objet d'une ratification ultérieure. En Allemagne, le Gouvernement peut décider de certaines modifications temporaires selon une procédure législative très simplifiée. Les autres pays auraient avantage à s'inspirer de ces exemples.

(d) *Souplesse dans la gestion de la dette publique*

Recommandation N° 22. Les efforts visant à obtenir que l'évolution des finances publiques réponde plus efficacement et plus opportunément aux exigences de la régulation de la demande peuvent se trouver entravés par diverses restrictions imposées aux opérations financières de l'Etat. Aux Etats-Unis, le plafond assigné au montant de la dette publique introduit une certaine rigidité dans la gestion des finances publiques. Une autre restriction résulte de la manière dont la dette peut être financée, en raison du plafond fixé au taux d'intérêt que le Gouvernement peut payer pour la dette publique à long terme. Il existe aussi dans d'autres pays certaines limites légales concernant les opérations financières du Trésor. Il convient, à notre avis, que de telles règles soient, ou bien supprimées, ou bien modifiées de façon à donner au Trésor, ou aux autres départements responsables, une marge de manœuvre suffisante.

(e) *L'action budgétaire à court terme dans le contexte de la politique économique générale*

S'il est indispensable, pour mener à bien une politique de stabilisation, d'améliorer l'efficacité avec laquelle les actions à court terme se propagent à travers l'économie, cela ne saurait toutefois suffire. Les décisions de politique économique à court terme doivent être prises en tenant compte des objectifs globaux à plus long terme. Ceux-ci peuvent constituer un cadre à l'intérieur duquel il est possible d'apprécier et de justifier les décisions à court terme et d'introduire plus de souplesse dans l'action budgétaire à court terme. Nous avons à cet égard deux propositions à faire.

Recommandation N° 23. Nous recommandons que, selon la pratique déjà suivie dans un certain nombre de pays, les programmes de dépenses publiques fassent l'objet d'une planification sur plusieurs années, en fonction de projections à moyen terme de l'évolution économique et de la répartition des ressources. Ces projections devraient, à notre avis, être régulièrement publiées et faire l'objet de débats publics.

Recommandation N° 24. Les nations ayant de plus en plus à opérer à l'intérieur de la « zone étroite » qui se situe aux alentours du plein emploi, il est indispensable que la régulation de la demande globale soit complétée par des actions sélectives visant à corriger les déséquilibres entre régions ou entre secteurs. Pour faire face à ce genre de problème, nous suggérons que les gouvernements mettent en vigueur, avec la coopération des autorités régionales et des services spécialisés de l'Administration centrale, des politiques sélectives analogues à celles que l'on applique en matière de main-d'œuvre. Il est vraisemblable que dans ce domaine, des efforts accrus seraient possibles et se révéleraient bénéfiques sur le plan économique ; il y aurait place, semble-t-il, pour une étude plus approfondie des charges et des avantages qui en découleraient.

ANNEXE STATISTIQUE

PAGE BLANCHE

Tableau A Comptes Nationaux
Milliards de pesetas

	Aux prix courants					Aux prix de 1964				
	1964	1965	1966	1967	1968	1964	1965	1966	1967	1968
A <i>Dépense</i>										
1 Consommation privée	743.2	887.0	1 012.9	1 140.0	1 239.0	743.2	795.0	854.0	908.4	943.0
(a) Alimentation	338.1	392.3	445.1	475.0	512.9	338.1	338.7	367.9	378.2	390.7
(b) Habillement	100.6	120.3	136.4	153.6	164.2	100.6	106.8	110.4	111.7	114.7
(c) Loyers	49.4	57.0	64.9	82.7	102.7	49.4	51.6	54.4	63.8	74.1
(d) Biens durables	65.4	82.9	93.8	105.0	109.4	65.4	79.5	87.9	99.4	102.6
(e) Autres	189.7	234.5	272.7	323.7	349.8	189.7	218.4	233.4	255.3	260.9
2 Consommation publique	94.1	112.2	133.4	166.9	180.8	94.1	100.6	103.3	110.3	114.5
3 Formation brute de capital fixe	244.8	294.7	334.8	346.9	369.4	244.8	283.3	314.7	320.1	329.9
(a) Construction résidentielle	63.0	64.7	65.4	60.7	65.6	63.0	61.0	59.6	52.8	55.9
(b) Autres constructions	73.1	86.1	99.5	118.7	127.0	73.1	81.3	91.0	106.1	112.1
(c) Machines et équipement	108.7	143.9	169.9	167.5	176.8	108.7	141.0	164.1	161.2	161.9
4 Variations des stocks	22.9	43.7	55.0	33.6	23.9	22.9	41.8	51.4	31.1	21.4
5 Exportations de biens et services	130.8	145.3	175.3	181.4	234.9	130.8	134.3	153.9	156.2	191.1
6 Importations de biens et services	147.7	195.9	234.0	236.6	284.0	147.7	188.7	216.7	212.0	227.7
7 Produit national brut aux prix du marché	1 088.0	1 287.1	1 477.4	1 632.2	1 760.4	1 088.0	1 166.2	1 260.6	1 314.1	1 372.2
B <i>Origine industrielle</i>										
1 Agriculture, sylviculture et pêche	186.7	215.5	241.0	243.5	267.8	186.7	190.3	204.7	208.3	220.9
2 Industries extractives	14.2	16.2	16.6	16.7	17.6	14.2	15.5	15.5	15.0	15.6
3 Industries manufacturières	288.3	327.8	371.4	399.1	418.8	288.3	315.2	347.0	363.7	378.0
4 Construction	55.3	64.4	71.7	78.3	84.0	55.3	60.6	64.8	68.1	72.0
5 Electricité, gaz et eau	22.0	24.9	28.3	29.6	32.6	22.0	24.4	27.0	27.8	30.2
6 Transports et communications	62.0	74.8	85.7	97.8	108.5	62.0	70.0	75.5	81.5	87.0
7 Commerce de gros et de détail	108.9	143.9	168.1	187.4	202.5	108.9	117.6	126.3	130.8	136.4
8 Banques, assurances et affaires immobilières	40.6	51.1	60.4	70.1	75.8	40.6	45.2	50.5	54.8	57.0
9 Propriétés immobilières	35.5	41.1	46.5	59.6	72.9	35.5	37.2	39.0	46.0	52.7
10 Administration publique et défense	57.1	66.6	82.3	102.3	113.6	57.1	58.4	59.5	61.0	62.0
11 Services sanitaires et enseignement	27.2	32.0	37.7	45.3	50.3	27.2	29.6	31.6	33.5	35.0
12 Services divers	116.7	140.1	162.9	184.3	198.1	116.7	127.6	135.9	139.8	143.3
13 PIB au coût des facteurs	1 014.5	1 198.4	1 372.6	1 514.0	1 642.6	1 014.5	1 091.6	1 177.3	1 230.2	1 289.9

Tableau B Production agricole

	Unité ou base	1961-65 Moyennes	1965	1966	1967	1968 ¹	
<i>Indices :</i>							
1	Production agricole globale finale	1953/54 = 100	139.3	141.1	156.2	158.2	167.2
2	Production agricole végétale	—	129.7	127.8	136.6	130.6	137.5
3	Production animale	—	157.3	166.3	193.7	212.5	226.3
4	Blé	Milliers de ton.	4 266	4 715	4 876	5 650	5 477
5	Orge	—	1 959	1 891	2 006	2 576	3 708
6	Seigle	—	384	349	357	336	364
7	Avoine	—	442	370	418	492	522
8	Riz	—	385	350	385	366	363
9	Maïs	—	1 103	1 142	1 162	1 195	1 441
10	Pommes de terre	—	4 479	4 090	4 423	4 508	4 431
11	Tomates	—	1 300	1 330	1 323	1 252	1 281
12	Vin	Milliers d'hl	26 243	27 011	32 125	23 073	24 675
13	Betteraves	Milliers de ton.	3 584	3 664	4 055	4 282	4 338
14	Coton	—	281	240	269	198	212
15	Huile d'olive	—	348	314	462	259	394
16	Oranges	—	1 605	1 692	2 129	2 031	1 815
17	Viande	—	751	764	944	1 058	1 110
	<i>dont :</i> 18 Bœuf et veau	—	186	177	198	215	243
	19 Mouton	—	116	122	121	122	117
	20 Viande de porc	—	272	266	367	417	445
	21 Volaille	—	122	147	213	257	256
22	Lait	Millions de litres	3 650	3 993	4 552	3 356	3 607
23	Œufs	Millions de dz	489	535	555	546	554
24	Poissons	Milliers de ton.	986	1 121	1 120	1 152	

1 Chiffres provisoires.

Sources : « Anuario Estadístico » et Ministère de l'Agriculture.

Tableau C Emploi et Salaires

	1966	1967	1968	1967				1968				1969		
				I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III
1 INDICES DE L'EMPLOI (1963 = 100) ¹														
1 Emplois dans l'industrie (non compris la construction)	106.1	106.0	106.3	106.7	106.1	105.5	105.8	106.2	106.0	105.9	107.2	107.2	106.2	106.6
2 Emploi dans l'industrie manufacturière	107.6	107.9	108.5	108.6	108.0	107.4	107.8	108.3	108.1	108.1	109.6	109.7	108.6	109.1
2 TOTAL DES CHOMEURS INSCRITS (<i>en milliers</i>)														
1 Agriculture et pêche	..	39.5	38.7	42.3	28.6	37.9	49.2	57.9	24.8	34.4	37.6	41.8
2 Construction	..	32.2	42.9	29.0	28.4	31.4	39.9	48.7	41.0	37.7	44.2	47.8
3 Industries et services	..	77.1	96.5	70.4	70.7	77.6	89.7	99.2	95.8	95.7	95.2	97.8
4 Total	118.3	148.8	178.1	141.7	127.7	146.9	178.8	205.8	161.6	167.8	177.0	187.4	149.1	145.9 ²
3 INFORMATIONS OBTENUES DES ENQUÊTES TRIMESTRIELLES SUR LES SALAIRES ³ Variations en % par rapport à la même période de l'année précédente														
1 Salaire horaire moyen	17.0	15.7	9.1	16.4	15.6	16.3	14.9	10.3	9.5	8.4	8.0	8.6	10.6	13.9
2 Gain horaire par personne employée	-0.5	-0.9	0.1	-0	-0.7	-0.8	-2.0	0,3	-0.5	-0.3	0.7	-0.3	1.1	
3 Emploi	1.0	-0.7	-1.6	-0.6	0.7	-1.4	-1.5	-1.7	-2.9	-1.1	-0.5	-0.4	0.5	
4 Emploi dans l'industrie (non compris la construction)	1.2	0.1	-1.2	-0.4	1.2	0.6	0.0	-1.1	-2.6	-0.3	-0.9	-0.5	0.7	

1 Statistiques recueillies par « syndicats ».

2 Octobre.

3 Ces enquêtes couvrent 2,9 millions de travailleurs du secteur privé non agricole sur un total de 6,7 millions de salariés en dehors de l'Agriculture en 1968.

Source : Institut National de Statistiques. Bulletin mensuel, « Indicadores economicos » et enquêtes trimestrielles sur les salaires.

Tableau C (suite)
4 POPULATION ACTIVE TOTALE (en milliers)

	Variations annuelles			Répartition à la fin de 1968	
	1966	1967	1968		%
Agriculture	-5	-148	-145	3 902	31.1
Industrie	68	64	116	3 474	27.8
Construction	38	32	43	1 074	8.6
Services	-44	137	183	4 070	32.5
Total	57	84	196	12 520	100.0

5 EMIGRATION (en milliers)

	1965	1966	1967
1 Départs vers les pays européens	181.3	130.7	59.9
<i>vers</i> : la France	55.9	42.6	26.8
l'Allemagne	65.1	38.6	3.9
la Suisse	28.1	30.7	26.6
2 Retour des pays européens	120.7	131.7	85.9
<i>de</i> : la France	29.9	18.4	1.8
l'Allemagne	33.5	60.3	43.9
la Suisse	31.0	31.3	27.9
3 Emigration nette vers les pays européens	60.6	-1.0	-26.0
4 Emigration nette vers les pays d'outre-mer	-4.3	-4.0	-4.7

Source : Ministère du Travail.

Tableau D Recettes fiscales

Milliards de pesetas

	1964	1965	1966	1967	1968		1969	1970
	Résultats				Prévisions	Résultats	Prévisions	
I IMPOTS DIRECTS :								
1 Sur les exploitations agricoles	1.4	1.4	1.0	0.9	5.5	0.9	6.1	1.9
2 Sur les propriétés bâties	2.3	2.6	2.9	3.3		3.2		5.4
3 Sur les revenus du travail	8.3	8.7	12.2	14.1	14.5	14.2	15.5	19.4
4 Sur les revenus du capital	3.5	4.4	4.8	5.5	5.5	6.3	7.0	9.4
5 Sur les revenus des sociétés	9.7	13.5	16.4	18.7	20.7	19.8	21.1	28.4
6 Sur les revenus des entreprises individuelles	4.6	6.0	6.5	7.5	8.5	8.5	9.3	11.6
7 Sur les revenus des personnes physiques	1.6	2.0	2.1	2.5	3.0	2.9	2.9	3.8
8 Sur les successions	1.9	2.2	2.2	2.5	2.3	3.1	3.3	3.6
9 Autres	1.6	0.5	1.0	1.6	1.7	1.7	1.9	2.6
TOTAL IMPOTS DIRECTS	34.9	41.3	49.1	56.6	61.7	60.6	67.1	86.1
II IMPOTS INDIRECTS :								
1 Droits de douanes et impôts de compensation	19.8	24.1	29.5	26.5	30.2	23.9	26.9	29.9
2 Impôts sur la dépense ¹	17.3	26.2	31.5	37.6	44.6	43.0		58.8
3 Impôts sur les produits de luxe	13.3	16.4	20.7	24.7	29.0	27.5	109.6	38.7
4 Monopoles fiscaux	9.6	10.9	14.1	17.4	21.2	18.5		26.6
5 Droits d'enregistrement et de timbres	14.2	9.9	11.2	12.9	14.9	15.2	17.5	20.2
6 Autres	1.0	1.4	0.9	0.6	0.6	—	0.5	0.4
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	75.2	88.9	107.9	119.7	140.5	128.1	154.0	174.6
TOTAL DES IMPOTS	110.1	130.2	157.0	176.3	202.2	188.7	221.1	260.7

1 Y compris les impôts spéciaux sur la dépense et, depuis 1964, y compris également l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Source : Ministère des Finances.

Tableau E Comptes du secteur public
Concepts Comptes nationaux

1 ADMINISTRATION CENTRALE (en millions de pesetas)				
	1964	1965	1966	1967
<i>Recettes courantes</i>				
1 Fiscales	115 136	139 544	171 018	194 092
2 De la propriété et de l'entreprise	8 571	11 517	9 600	13 578
3 Transferts courants	3 849	3 633	4 426	6 627
4 Taxes, etc.	344	1 006	2 283	2 996
5 <i>Total des recettes courantes</i>	127 900	155 700	187 327	217 293
<i>Dépenses courantes</i>				
6 Biens et services	52 446	65 830	83 120	104 768
7 Transferts courants	23 070	31 671	32 111	39 846
8 Subventions	12 027	14 885	18 113	20 142
9 Autres	364	-434	-444	-197
10 <i>Total des dépenses courantes</i>	87 907	111 952	132 900	164 559
11 Epargne (5 moins 10)	39 993	43 748	54 427	52 734
12 Impôts sur le capital	2 224	2 241	2 447	2 812
13 Transferts en capital	447	583	1 104	877
14 <i>Total des ressources en capital (11 à 13)</i>	42 664	46 572	57 978	56 423
15 Formation brute de capital fixe	17 841	20 745	29 190	32 619
16 Transferts en capital	21 561	24 835	26 350	27 792
17 Autres	1 180	1 479	1 371	1 708
18 <i>Total de l'emploi des ressources en capital (15 à 17)</i>	40 582	47 059	56 911	62 119
19 Excédent financier global (+) ou déficit (-) (14 moins 18)	2 028	-487	1 067	-5 696
2 ADMINISTRATIONS LOCALES (en millions de pesetas)				
<i>Recettes courantes</i>				
1 Fiscales	11 610	11 302	11 364	11 718
2 De la propriété et de l'entreprise	860	974	2 355	2 223
3 Transferts courants	4 646	7 821	11 390	14 862
3.1 — dont : du budget de l'Etat	(4 272)	(6 938)	(10 460)	(14 727)
4 Autres	694	735	970	740
5 <i>Total des recettes courantes (1 à 4)</i>	17 810	20 832	26 079	29 543
<i>Dépenses courantes</i>				
6 Biens et services	14 128	15 324	17 351	20 484
7 Transferts courants	593	408	619	710
8 Autres	2 006	2 504	1 540	1 454
9 <i>Total des dépenses courantes (6 à 8)</i>	16 727	18 236	19 510	22 648
10 Epargne (5 moins 9)	1 083	2 596	6 569	6 895
11 Impôts sur le capital	2 186	2 502	2 672	3 682
12 Transferts en capital	315	231	293	522
13 <i>Total des ressources en capital (10 à 12)</i>	3 584	5 329	9 534	11 099
14 Formation brute de capital fixe	6 548	7 613	8 395	8 358
15 Transferts en capital	66	509	558	761
16 Autres	-1 198	-1 373	-808	388
17 <i>Total de l'emploi des ressources en capital (14 à 16)</i>	5 416	6 749	8 145	9 507
18 Excédent financier global (+) ou déficit (-) (13 moins 17)	-1 832	-1 420	+1 389	+1 592

Tableau E Comptes du secteur public (suite)
Concepts Comptes nationaux

3 SÉCURITÉ SOCIALE (en millions de pesetas)				
	1964	1965	1966	1967
1 Contributions à la Sécurité sociale	43 567	48 946	51 671	120 188 ¹
2 Transferts	1 119	1 111	1 172	3 911
3 Autres recettes courantes	2 266	2 378	2 718	3 103
4 <i>Total des recettes courantes</i>	46 952	52 435	55 561	127 202
5 Dépenses courantes en biens et services	14 439	17 842	21 043	28 864
6 Bénéfices	21 565	24 697	29 226	68 223 ¹
7 Subventions et transferts courants	1 285	377	886	6 020 ¹
8 <i>Total des dépenses courantes</i>	37 289	42 556	51 155	103 107
9 Epargne nette courante	9 663	9 879	4 406	24 096 ¹
10 Formation brute de capital	1 393	2 072	2 319	1 964
11 Excédent financier global (+) ou déficit (-)	8 270	7 807	2 087	22 132 ¹

¹ Les allocations familiales que les entreprises payaient directement aux salariés ont été transformées à partir de 1967 en contributions à la sécurité sociale et en transferts aux ménages.

Source : Ministère des Finances « Comptes du Secteur Public ».

Tableau F Monnaie et Crédit
1 Bilan consolidé du système bancaire¹ (Variations trimestrielles)
En milliards de pesetas

	1967			1968				1969			En cours au 30-sept.
	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	
<i>I Passif :</i>											
1 Masse monétaire	18.4	20.7	41.1	-29.6	22.3	18.6	55.1	-22.0	22.3	21.1	630.8
2 Quasi-monnaie	13.3	28.0	34.1	40.6	29.1	43.0	47.0	43.3	36.6	46.0	943.9
3 Total	31.7	48.7	75.2	11.0	51.4	61.6	102.1	21.3	58.9	67.1	1 574.7
4 Bons de caisse	1.1	0.1	0.6	0.6	1.0	-0.1	-0.1	-0.1	4.1	1.2	32.6
<i>Passif = Actif</i>	38.8	48.8	75.8	11.6	62.4	61.5	101.1	21.2	63.0	68.3	1 607.3
<i>II Actif :</i>											
5 Secteur public	-9.8	14.3	5.1	13.5	-2.6	19.1	2.5	3.6	-3.3	10.5	209.7
(a) Avances nettes :	-13.6	14.6	-1.0	16.5	-5.2	11.6	-3.9	4.5	-4.8	6.0	117.8
(i) à l'administration centrale				12.2	-6.4			2.9	-3.3	-0.1	33.3
(ii) aux établissements autonomes ²				4.3	1.2			1.6	-1.5	6.1	84.5
(b) Achats de titres publics	10.7	6.8	13.9	4.7	9.7	14.7	16.6	6.0	10.1	13.0	302.9
(c) moins : prêts aux institutions officielles de crédit	-6.8	-7.1	-7.9	-7.7	-7.1	-7.3	-10.2	-6.9	-8.6	-8.5	-211.1
6 Secteur privé	48.1	30.6	58.2	22.4	49.6	43.1	80.4	35.9	75.9	55.1	1 394.1
(a) Avances et effets escomptés ³	38.5	23.4	51.1	16.1	40.8	34.7	78.1	31.2	63.4	51.0	1 228.1
(b) Obligations et actions ⁴	9.6	7.2	7.1	6.3	8.8	8.4	2.3	4.7	12.5	4.1	166.0
7 Secteur extérieur	-4.4	8.1	-2.3	-7.7	5.3	8.9	-0.4	-0.9	-5.1	3.3	59.2
8 Autres actifs et passifs (net)	4.9	-4.2	14.8	-16.6	10.1	-9.6	18.6	-17.4	-4.5	-0.6	-55.7

1 Banque d'Espagne, banques commerciales, banques industrielles, Caisses d'Épargne et Institutions officielles de crédit.

2 Y compris les avances à l'Office des Céréales (SNC).

3 Y compris le solde net du compte « banques et banquiers ».

4 Chiffres affectés par la réévaluation des actifs à partir de décembre 1966.

Source : Banque d'Espagne.

Tableau F Monnaie et crédit (suite)

	1966	1967	1968	Janvier-septembre		
				1967	1968	1969
2 LIQUIDITÉ DES BANQUES						
<i>Variations, en milliards de pesetas :</i>						
1 Encaisse	2.0	3.5	5.6	2.9	1.3	5.4
2 Crédits de la Banque centrale	25.4	15.7	7.3	9.2	-2.3	14.6
3 Effets publics	21.4	26.7	42.1	14.5	25.9	26.0
4 Effets privés	5.6	10.6	3.8	10.3	4.3	5.4
<i>Ratios par rapport aux dépôts; en fin de période (pourcentages).</i>						
1 Encaisse ¹	7.7	7.3	6.8	7.7	6.8	6.7
2 Avoirs liquides ¹	17.9	18.1	20.7	18.5	20.0	22.3
3 Effets publics	16.7	18.5	20.6	17.9	20.1	21.4
3 ETABLISSEMENTS OFFICIELS DE CRÉDIT						
<i>Variations en milliards de pesetas</i>						
				Janvier-octobre		
ACTIF :						
1 Encaisse	0.1	—	-0.3	2.5	0.3	3.0
2 Crédit au secteur public ²	4.0	4.5	5.7	3.8	4.4	4.6
3 Crédit au secteur privé ²	27.9	25.7	26.6	18.6	21.7	22.3
ACTIF = PASSIF	32.0	30.2	32.0	24.9	26.4	29.9
PASSIF :						
4 Transferts du Gouvernement	28.3	27.7	31.0	22.3	23.5	26.9
5 Avances du système bancaire	0.2	-0.2	0.9	-1.6	0.5	0.2
6 Autres actifs et passifs (net) ³	3.5	2.7	0.1	4.2	2.4	2.8
4 MARCHÉ DES CAPITAUX						
				Janvier-septembre		
EMISSIONS (en milliards de pesetas) :						
1 Valeurs publiques	31.6	48.4	50.7	32.5	33.0	41.4
<i>dont : Administration centrale</i>	24.4	37.8 ⁴	40.3	26.9	25.1	32.4
INI	7.1	10.6	10.4	5.6	7.9	9.0
2 Valeurs privées	63.1	72.8	83.8	52.3	58.6	66.5
<i>dont : Obligations</i>	26.1	28.7	40.9	23.0	31.7	34.3
Actions ⁵	37.0	44.1	42.9	29.3	26.9	32.2
3 Total	94.7	121.2	134.5	84.8	91.6	107.9
COTATIONS (fin de période)				Fin septembre		
Moyenne janvier-juin 1936 = 100						
1 Actions	212.9	207.1	218.7	212.5	218.6	281.7
2 Obligations privées	97.0	100.2	99.7	97.9	99.2	97.9
3 Valeurs publiques	121.1	126.5	128.1	123.1	126.7	131.1

1 Banques commerciales seulement.

2 Crédits utilisés, plus intérêts et remboursements dus, et un montant réduit de titres.

3 Y compris les obligations.

4 Les émissions nettes du Trésor s'élevaient à 26,6 milliards.

5 Non compris les émissions d'actions libérées.

Source : Banque d'Espagne et INE.

Tableau G Commerce extérieur

1 Exportations

En millions de dollars

	1964	1965	1966	1967	1968	Janvier-octobre	
						1968	1969
1 Produits alimentaires ¹	505	457	546	621	582	417	453
2 Carburant et lubrifiants	48	38	56	80	137	114	100
<i>dont</i> : Produits pétroliers	35	31	30	62	119	99	75
3 Matières premières et produits semi-finis	204	225	246	279	343	282	319
4 Machines et équipement	81	95	199	170	228	193	253
<i>dont</i> : matériel de transport	37	34	106	45	61	56	75
5 Biens de consommation manufacturés ²	117	152	205	233	297	239	345
6 Total	955	967	1 253	1 384	1 587	1 245	1 470

1 Y compris huile et corps gras.

2 Y compris les véhicules privés.

Source : Statistiques douanières ; classification économique avec ajustement établis par le Secrétariat.

Tableau G Commerce extérieur (suite)

2 Exportations par groupes de produits et destination

Chiffres annuels et trimestriels

En millions de dollars

	Aux pays de l'OCDE				Aux pays non-OCDE				Total Général ²
	Produits agricoles ¹	Navires	Autres	Total	Produits agricoles ¹	Navires	Autres	Total	
1964	442.1	14.8	287.6	744.5	62.0	13.5	123.9	199.4	954.4
1965	395.8	2.5	323.2	721.5	59.9	20.0	160.2	240.1	966.5
1966	455.4	1.6	393.1	850.1	90.1	90.2	209.9	390.2	1 253.6
1967	488.6	1.0	476.8	966.4	131.9	38.6	233.4	403.9	1 384.1
1968	458.0	2.0	654.4	1 114.4	122.9	51.8	288.9	463.6	1 589.2
1967 : 1 ^{er} trim.	150.3	0.5	104.5	255.3	26.1	5.3	57.7	89.1	347.6
2 ^e trim.	116.4	0.2	109.1	225.7	27.4	6.1	54.8	88.3	317.0
3 ^e trim.	69.9	0.1	125.1	195.1	34.0	7.2	58.9	100.1	299.7
4 ^e trim.	152.0	0.2	138.1	290.3	44.4	20.0	62.0	126.4	419.8
1968 : 1 ^{er} trim.	120.7	0.2	152.2	273.1	38.9	3.0	66.6	108.5	385.2
2 ^e trim.	95.8	0.6	156.5	252.9	26.2	18.0	66.0	110.2	365.6
3 ^e trim.	71.3	0.9	161.1	233.3	24.7	19.0	73.7	117.4	353.3
4 ^e trim.	170.2	0.3	184.6	355.1	33.1	11.8	82.6	227.5	485.1
1969 : 1 ^{er} trim.	143.0	1.8	184.2	329.0	31.0	17.2	90.8	139.0	473.0
2 ^e trim.	111.0	0.4	199.6	311.0	24.0	7.3	103.7	135.0	449.0

1 Sections 0, 1 et 4 de la CTCl.

2 Y compris non spécifiés.

Source : OCDE, Statistiques du Commerce Extérieur, Série B.

Tableau G Commerce extérieur (suite)

3 Importations

En millions de dollars

	1966	1967	1968	Janvier-Octobre		
				1967	1968	1969
1 Produits agricoles et alimentaires	722	699	644	577	532	588
2 Produits minéraux	114	88	99	75	82	98
3 Produits pétroliers	347	428	542	332	441	433
4 Produits chimiques	388	383	431	325	355	450
5 Peaux et cuirs	41	39	41	34	33	64
6 Bois et liège	63	66	68	55	56	77
7 Pâtes, papier et livres	83	80	86	67	70	85
8 Coton brut, textiles et vêtement	200	170	168	147	133	171
9 Verre et poterie	43	39	34	32	28	36
10 Métaux et produits en métaux	454	368	364	311	303	435
11 Matériel et équipement	853	792	711	672	579	691
12 Matériel de transport	133	195	175	158	153	153
<i>dont</i> : Automobiles, camions et tracteurs	101	99	84	85	66	80
Avions	6	73	72	52	71	53
13 Divers	150	143	158	120	133	167
14 Total	3 591	3 490	3 521	2 905	2 898	3 448
15 Total moins produits agricoles et alimentaires	2 869	2 791	2 877	2 328	2 366	2 860

Source : « Estadística del Comercio Exterior » : Dirección General de Aduanas.

Tableau H Réserves publiques de change
En millions de dollars

	1964	1965	1966	1967		1968		1969	
	Décembre			Juin	Décembre	Juin	Décembre	Juin	Novembre
1 Or	616	810	785	784	785	785	785	785	785
2 Devises convertibles	791	458	255	205	264	174	310	130	66
3 Total (1+2)	1 407	1 268	1 090	989	1 049	959	1 095	915	851
4 Position nette au FMI	106	141	166	—	—	—	—	—	—
5 Total (3+4)	1 513	1 409	1 206	989	1 049	958	1 095	915	851
<i>Pour mémoire :</i> Devises non convertibles (nettes)	—	—	9	31	41	56	56	44	40

Source : Banque d'Espagne.

OECD SALES AGENTS

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINE - ARGENTINE
Editorial Sudamericana S.A.,
Humberto 1° 345, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE
B.C.N. Agencies Pty, Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE, 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE
Gerold & Co., Graben 31, WIEN I.
Sub-Agent : GRAZ : Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE
Librairie des Sciences
76-78, Coudenberg, BRUXELLES 1.
Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij
Belgiëlei 147, ANVERS.

CANADA
Queen's Printer - L'Imprimeur de la Reine.
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK
Munksgaard Boghandel, Ltd., Nørregade 6
KOBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE
Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FORMOSA - FORMOSE
Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE
Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75 PARIS 16°
Principaux sous-dépôtaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49 bd Saint-Michel, 5°
Sciences Politiques (Lib.). 30 rue Saint-Guillaume, 7°
13 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
38 GRENOBLE : Arthaud
67 STRASBOURG : Berger-Levrault.

GERMANY - ALLEMAGNE
Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.
Sub-Agents : BERLIN 62 : Elwert & Meurer.
HAMBURG : Reuter-Klöckner ; und in den
massgebenden Buchhandlungen Deutschlands.

GREECE - GRECE
Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade,
ATHÈNES-132.
Librairie Internationale JEAN Mihalopoulos
33, rue Sainte-Sophie, THESSALONIKI.

ICELAND - ISLANDE
Snæbjörn Jónsson & Co., h.f., Hafnarstræti 9,
P.O. Box 1131, REYKJAVIK.

INDIA - INDE
Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE
Eason & Son, 40-41 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42 DUBLIN 1.

ISRAEL
Emanuel Brown,
35 Allenby Road, and 48 Nahlat Benjamin St.,
TEL-AVIV.

ITALY - ITALIE
Libreria Commissionaria Sansoni
Via Lamarmora 45, 50 121 FIRENZE.
Via P. Mercuri 19/B, 00 193 ROMA.

Sous-dépôtaires :
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20 121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10 122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON
Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103.
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-21.

LEBANON - LIBAN
Redico
Immeuble Edison, Rue Blisa, B.P. 5641
BEYROUTH.

LUXEMBOURG
Librairie Paul Bruck, 22, Grand'Rue,
LUXEMBOURG.

MALTA - MALTE
Labour Book Shop, Workers' Memorial Building,
Old Bakery Street, VALLETTA.

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS
W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.
Sub-Agents : AMSTERDAM C : Scheltema &
Holkema, N.V., Rokin 74-76. ROTTERDAM :
De Wester Boekhandel, Nieuwe Binnenweg 331.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE
Government Printing Office,
Mulgrave Street (Private Bag), WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE
A/S Bokbjørnet, Akeragtg. 41, OSLO 1.

PAKISTAN
Mirza Book Agency, 65, Shahrah Quaid-E-Azam,
LAHORE 3.

PORTUGAL
Livraria Portugal, Rua do Carmo 70, LISBOA.

SPAIN - ESPAGNE
Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONA 1.

SWEDEN - SUEDE
Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE
Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE, 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZÜRICH.

TURKEY - TURQUIE
Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu,
ISTANBUL et 12 Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI
H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON,
S.E.1.
Branches at : EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA
OECD Publications Center, Suite 1305,
1750 Pennsylvania Ave, N. W.
WASHINGTON, D.C. 20006. Tel : (202) 298-8755.

VENEZUELA
Libreria del Este, Avda. F. Miranda, 52,
Edificio Galipan, CARACAS.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE
Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75 Paris 16°.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75 Paris 16°.

PUBLICATIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, Paris-XVI°. Dépôt légal n° 1999.

1970.

N° 26.704. IMPRIMÉ EN FRANCE

AUTRES PUBLICATIONS

Département des affaires Économiques et Statistiques de l'OCDE

STATISTIQUE DE BASE

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE 1956-67 (1969)

	DM	FF/FS	\$	£
Prix	10,80	13,00	3,20	22s. 6d.

STATISTIQUES DE L'ÉNERGIE 1953-67 (1969)

	DM	FF/FS	\$	£
Prix	19,20	23,00	5,80	40s.

LA CONSOMMATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS DE L'OCDE 1954-66 (1968)

PÉRIODIQUES

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES (mensuel)

	DM	F	FS	\$	£
Par numéro	5,60	8,00	7,00	1,80	12 s. 6 d.
Abonnement annuel	60,00	90,00	72,00	19,50	6. 16 s.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE (Juillet et décembre chaque année)

	DM	F	FS	\$	£
Par numéro	11,40	16,50	15,00	3,80	26 s.
Abonnement annuel	18,20	27,00	24,00	6,00	41 s.
Amérique, Extrême-Orient (par avion)		35,00		7,50	55 s.

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES

*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 3,60 FS 3 \$ 0,80 5/6 DM 2,80

Abonnement pour la série F 54 FS 43,20 \$ 11,80 £ 4 2s. DM 35,70

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.

Pour le prix de cette publication et une sélection d'autres ouvrages, voir au verso.